

Bretagne, Morbihan
Île-d'Houat
Er Prad

Fort central, Er Prad (Île-d'Houat)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA56007321

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2017

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales 1830-1870 dans les îles de Bretagne Sud

Degré d'étude : étudié

Référence du dossier Monument Historique : PA56000029

Désignation

Dénomination : fort, réduit

Parties constituantes non étudiées : bastion, courtine, fossé, batterie

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : AL, 320

Historique

Au cours des guerres de Succession d'Autriche, de Sept Ans et de la Révolution et de l'Empire, les îles d'Houat et d'Hoedic sont régulièrement occupées par les Anglais et leur servent de bases d'opération dans la région. Leurs deux tours à batteries basses construites à la fin du 17^e siècle sont détruites en 1746, les forts relevés à leurs emplacements après 1756, en 1795. La réoccupation militaire d'Houat et d'Hoedic est donc envisagée dès le début du 19^e siècle. Les commissions de défense et le Comité des fortifications réaffirment cette nécessité en 1818, 1825 et 1836, de même que les officiers du génie en charge des îles dans les années 1820 et 1830. La "Commission mixte d'armement des côtes de la France, de la Corse et des îles" de 1841 se place dans la continuité en demandant la construction dans chaque île d'une redoute-modèle leur servant de réduit. La Commission attribue au fort d'Houat un armement de trois canons de 30 livres et trois obusiers de 22 cm pour l'action lointaine. La défense rapprochée repose sur quatre canons de campagne et deux canons de montagne. Il est prévu une garnison de 340 hommes.

L'emplacement du fort, sur une hauteur au sud-ouest du bourg, à la place du corps de garde d'observation existant, est choisi dès la rédaction du premier projet fin 1845 pour l'exercice 1846. Le tracé du fort proposé dans ce projet s'inspire de celui des redoutes-modèles mais dans des dimensions bien plus importantes : là où la redoute-modèle n° 1 fait 96 mètres de côté, ce fort carré flanqué par quatre grands bastions très saillants en fait 130. L'ouvrage atteint 220 mètres de côté avec l'enveloppe bastionnée en terre qui doit l'entourer. Ce premier projet très ambitieux est rejeté par le Comité des fortifications, qui fixe le tracé définitif du fort au cours de ses séances des 29 avril 1846 et 8 juillet 1847.

Les travaux commencent en 1847. A la fin de 1854 le gros du fort est construit, sauf le magasin à poudre. Il reste aussi à organiser les extérieurs, ravelin d'entrée et glacis. L'achèvement des travaux a lieu au cours de l'exercice budgétaire 1855-1856. L'aménagement des plates-formes pour l'artillerie lourde est réalisé en 1863. Des tentatives de plantations de pins sont faites à la même époque, en vain.

Les nouvelles conditions créées dans la défense des côtes par les progrès de l'artillerie au cours des années 1860 condamnent les fortifications des îles d'Houat et d'Hoedic. Au début des années 1870, le coût de leur nécessaire réorganisation n'est plus en relation avec les services qu'elle peuvent rendre.

Le fort central d'Houat est désarmé en 1875 et affermé au 1876 au recteur de l'île agissant comme représentant de la section d'Houat de la commune de Palais. Il est déclassé par la loi du 27 mai 1889 et remis aux Domaines le 25 juin 1890. La clause de démolition aux frais de l'acquéreur imposée par le génie rend difficile la vente des forts d'Houat et d'Hoedic.

C'est finalement la (nouvelle) commune de l'Île-d'Houat qui achète le fort en 1893, mais sans respecter son obligation de le dégrader sous trois ans.

Le fort accueille un temps la mairie et l'école publique.

Pendant la Première Guerre mondiale, un poste de défense contre les sous-marins (PDCSM) armé de deux canons de 90 mm sur affûts de campagne est installé dans le fort.

La caserne sert de carrière de pierres de taille pour la construction du nouveau port de l'île et les maisons du village, et finit par s'effondrer pendant l'entre-deux-guerres.

Le fort est inscrit au titre des Monuments historiques en 2000. Toujours propriété de la commune, il est à l'abandon mais est l'objet d'un regain d'intérêt récent (2017).

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle (), 3e quart 19e siècle ()

Dates : 1847 (daté par source, daté par travaux historiques), 1855 (porte la date, daté par source, daté par travaux historiques), 1856 (daté par source, daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Description

Le fort central d'Houat est situé au point culminant de l'île au sud-ouest du village.

Il s'inscrit dans un trapèze dont les deux côtés parallèles mesurent 116 et 148 mètres, les deux autres côtés 107 mètres. Il est légèrement plus large que le fort d'Hoedic (côtés parallèles du trapèze : 105 et 135 mètres). Il est flanqué par un petit bastion (dit "bastionnet") à chaque angle. La caserne à l'épreuve occupait le centre de la courtine de gorge. Un fossé sec entoure entièrement le fort. Il n'y a pas de chemin couvert, mais un ravelin triangulaire terrassé couvre la gorge.

Ce tracé trapézoïdal à bastionnets et caserne de gorge est fréquent dans la fortification française du milieu du 19e siècle. Son choix correspond plutôt à des ouvrages faisant partie d'une ceinture fortifiée, et non à un ouvrage isolé. Dans ce cas, la nécessité de se couvrir de tous les côtés fait adopter des casemates logées sous les courtines, comme à Chausey ou à l'île d'Yeu, dont les forts sont également des réduits insulaires. Dans le cas du fort d'Houat, le Comité des fortifications a considéré que le front ouest du fort était peu exposé à des tirs venant du large, ce qui autorisait cette configuration. Le risque de siège en règle est également faible dans un contexte littoral.

Les escarpes ont 10 mètres de haut à l'origine et sont en maçonnerie, avec un léger fruit. Les contrescarpes sont taillées dans le roc. Les parapets des bastions et des courtines sont organisés pour le combat d'infanterie sous la forme de simples murs à bahut doublés d'une banquette en terre (sur les bastions) ou en gradins de maçonnerie (le long des courtines). Les pierres de couverture de ces parapets ont été victimes des prélèvements opérés dans le fort.

L'intérieur du fort est occupé par les importants massifs terrassés du cavalier d'artillerie. Cette masse de terre est disposée en U en retrait des courtines nord, est et sud du fort. Elle est destinée à accueillir une partie de l'artillerie du fort, notamment les pièces lourdes, et à servir de crête d'infanterie. L'accès se fait au moyen de deux rampes. La communication entre le terre-plein du cavalier et le chemin de ronde se fait via un tunnel passant sous le parapet.

Le magasin à poudre prend place au centre du fort, dans la cour. Il est censé être couvert par les terrassements du cavalier. Le granite local extrait des fossés a été utilisé pour les moellons. Les pierres de taille sont en granite de Trégunc ou en granite de Crac'h.

L'ouvrage est très envahi par la végétation. Un château d'eau est installé sur la face nord du cavalier.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : granite, moellon ; granite, pierre de taille ; terre

Plan : système bastionné

Typologies et état de conservation

État de conservation : envahi par la végétation, mauvais état

Dimensions

Mesures : l : 107 m ; la : 116 m ; la : 148 m ; h : 10 m (escarpe)

Statut, intérêt et protection

Éléments remarquables : fort, poudrière

Sites de protection : site classé, zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique

Protections : inscrit MH, 2000/10/30

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation

Le fort central de l'île d'Houat est le grand frère jumeau de celui d'Hoedic. Comme lui, c'est un cas original de fort à caserne de gorge faisant office de réduit insulaire. C'est aussi un bon exemple du lien étroit entre une fortification et son contexte de création, tant géographique que technologique et politique. Pertinent au moment de sa construction pour enlever à la flotte anglaise toute possibilité de se saisir d'un point d'appui sur la façade méridionale de la Bretagne, il perd sa raison d'être quand l'investissement nécessaire pour le maintenir au niveau d'une menace ayant évolué dépasse l'intérêt de sa conservation.

Références documentaires

Documents d'archive

- **3 W 32. Projet d'armement des côtes du 3e arrondissement maritime (Lorient), 1841-1843.**
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives de l'Artillerie ; Sous-série 3 W, Opérations militaires : 3 W 32, Documents concernant le 3e arrondissement maritime (Lorient). **Projet d'armement des côtes de la France, de la Corse et des îles. Titre III : Projet d'armement des côtes du 3e arrondissement maritime (Lorient), 1841-1843.**
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 3 W 32
- **1 VK 42. Avis du Comité des fortifications du 7 novembre 1844.**
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 42, Travail de la commission d'armement des côtes sur les frontières maritimes, 1844. **Avis du Comité des fortifications du 7 novembre 1844.**
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 42
- **1 VK 577. Commission de défense des côtes : tableau faisant connaître le nombre, l'armement et le classement des batteries de côtes, 1860-1862.**
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 577. **Commission de défense des côtes : tableau faisant connaître le nombre, l'armement et le classement des batteries de côtes des 1er (Cherbourg), 2e (Brest), 3e (Lorient), 4e (Rochefort) et 5e (Toulon) arrondissements maritimes, de la Corse, de l'Algérie et des colonies, 1860-1862.**
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 577
- **1 VK 582. Avis du Comité des fortifications du 29 avril 1846, Houat-Hoedic.**
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 582, **Registre des avis du Comité des fortifications sur le crédit général pour la défense des côtes, 1846-1849. Séance du 29 avril 1846, Dépendances de Belle-Ile (Houat-Hoedic).**
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 582
- **1 VK 582. Avis du Comité des fortifications du 8 juillet 1847, Houat-Hoedic.**
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 582, **Registre des avis du Comité des fortifications sur le crédit général pour la défense des côtes, 1846-1849. Séance du 8 juillet 1847, Dépendances de Belle-Ile (Houat-Hoedic).**
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 582
- **1 VK 41. Tableau des batteries et autres ouvrages défensifs des côtes exécutés depuis 1845 (jusqu'au 31 décembre 1856).**
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 41, Mémoires généraux sur les frontières maritimes, 1853-1885. **Tableau annexé à l'avis du Comité des Fortifications en date du 3 juin 1857, Tableau A des batteries et autres ouvrages défensifs des côtes exécutés depuis 1845 (jusqu'au 31 décembre 1856).**
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 41
- **1 VK 41. Rapport sur la situation des travaux de défense des côtes à la fin de l'exercice 1861.**

Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 41, Mémoires généraux sur les frontières maritimes, 1853-1885. **Rapport sur la situation des travaux de défense des côtes à la fin de l'exercice 1861.**
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 41

- **4 S3 11. Règlement général et définitif des dépenses faites pour les fortifications et les bâtiments militaires de la place de Houat-Hoedic pendant l'exercice 1863, 9 janvier 1864.**
Service historique de la Défense, Département Marine, Lorient. Archives de la Place et du Génie de Belle-Île-en-Mer ; Sous-série 4 S3, archives de la Place de Houat-Hoedic : 4 S3 11, comptabilité, règlement définitif, travaux 1857-1874. **Direction du Génie de Brest, Place de Houat-Hoedic, Règlement général et définitif des dépenses faites pour les fortifications et les bâtiments militaires de la place de Houat-Hoedic pendant l'exercice 1863, 9 janvier 1864.**
Service Historique de la Défense de Lorient : 4 S3 11
- **1 VH 881. Place de Houat-Hoedic, Etat sommaire des projets pour 1873-1874, 25 juillet 1872.**
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 881, Place de Houat-Hoedic, projets et dépenses annuels, 1863-1875. **Direction du Génie de Brest, Place de Houat-Hoedic, État sommaire des projets pour 1873-1874, 25 juillet 1872.**
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 881
- **Q 518. Lettre du receveur de Palais au directeur à Vannes, 17 septembre 1891.**
Archives départementales du Morbihan. Série Q, Domaines : Q 518 [cote provisoire], Houat, Hoedic, 1890-1903. **Lettre du receveur de Palais au directeur à Vannes, 17 septembre 1891.**
Archives départementales du Morbihan : Q 518
- **Q 518. Lettre du bureau des Domaines de Carnac au directeur à Vannes, 27 juillet 1896.**
Archives départementales du Morbihan. Série Q, Domaines : Q 518 [cote provisoire], Houat, Hoedic, 1890-1903. **Lettre du bureau des Domaines de Carnac au directeur à Vannes, 27 juillet 1896.**
Archives départementales du Morbihan : Q 518
- **SS EE 22. Tableau n° 1 annexé à l'instruction du 18 janvier 1918 fixant le statut du personnel mis à la disposition de la Marine par les Départements de la Guerre et de l'Armement, pour le service des ouvrages de côte.**
Service historique de la Défense, Département Marine, Vincennes. Archives de la Première Guerre mondiale ; Sous-série SS EE, Etat-major général, 5e section (défense du littoral) : SS EE 22, défense du littoral du 3e arrondissement maritime. **Tableau n° 1 annexé à l'instruction du 18 janvier 1918 fixant le statut du personnel mis à la disposition de la Marine par les Départements de la Guerre et de l'Armement, pour le service des ouvrages de côte.**
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SS EE 22
- **SS EE 22. Inspection des PDCSM de Lorient, inspection des postes de défense passée pendant le mois de juin, 25 juin 1918.**
Service historique de la Défense, Département Marine, Vincennes. Archives de la Première Guerre mondiale ; Sous-série SS EE, Etat-major général, 5e section (défense du littoral) : SS EE 22, défense du littoral du 3e arrondissement maritime. **Inspection des PDCSM de Lorient, inspection des postes de défense passée pendant le mois de juin, 25 juin 1918.**
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SS EE 22

Bibliographie

- **La défense des îles bretonnes de l'Atlantique, des origines à 1860 [1983]**
LE POURHIET-SALAT, Nicole. **La défense des îles bretonnes de l'Atlantique, des origines à 1860.**
Vincennes, Service Historique de la Marine, 1983, 375 p.

- **Les fortifications du littoral, La Bretagne Sud [1998]**
FAUCHERRE, Nicolas, PROST, Philippe, CHAZETTE, Alain. **Les fortifications du littoral, La Bretagne Sud**. Chauray-Niort, collection : les fortifications du littoral. 1998, 279 p., ISBN 2-910137-24-4.
- **BUTTIN, Henri, BUTTIN Marie-Paule, Hoëdic et Houat : deux postes avancés de la citadelle de Belle-Île.**
BUTTIN, Henri, BUTTIN Marie-Paule, **Hoëdic et Houat : deux postes avancés de la citadelle de Belle-Île**, In CONGRES DE L'ASSOCIATION VAUBAN (5,6,7 mai 1989), *Vauban à Belle-Île, Trois cents ans de fortification côtière en Morbihan*, Le Palais, Éditions Gondi, 1990, p. 99-111.

Périodiques

- **BUTTIN Pierre, BUTTIN, Henri, Fortifications des îles de Houat et d'Hoëdic au XIXe siècle.**
BUTTIN Pierre, BUTTIN, **Henri, Fortifications des îles de Houat et d'Hoëdic au XIXe siècle**, *Melvan*, 2015, n° 12, p. 115-150.
- **CHAURIS, Louis, Pierres de construction à Houat.**
CHAURIS, Louis, **Pierres de construction à Houat**, *Melvan*, 2016, n° 13, p.129-135.

Liens web

- Lien vers la base Architecture Mérimée (notice Monuments Historiques) : http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_98=REF&VALUE_98=PA56000029

Annexe 1

Importance des îles d'Houat et d'Hoëdic pour la défense de Belle-Île, 1808.

On ne peut donner une juste idée de la défense de Belle-Île sans parler de Houat et Hoëdic ; ces deux îles qui sont situées dans le bras de mer qui sépare du continent celle dont nous parlons, doivent être considérées comme des forts avancés nécessaires à sa défense ; si on néglige d'armer ces deux îles et qu'on n'ait pas une flotte considérable, l'Ennemi pourra intercepter toute communication entre Belle-Île et le continent, la bloquer quand il le voudra, et arrêter le commerce de Bordeaux avec les villes de Nantes, Lorient et Brest, comme il l'a fait pendant les guerres précédentes. (Service historique de la Défense, Département Armée de Terre, Vincennes. Archives de l'Artillerie ; Sous-série 3 W, Opérations militaires : 3 W 55, Direction de Nantes, 1738-1904. **Direction d'artillerie de Nantes, Inspection de M. le général de division Sérour, inspecteur-général d'artillerie, 1808, Note sur l'importance des places dépendantes de la Direction d'artillerie de Nantes, sous le rapport de la défense de la frontière et sur le système d'armement convenable à chacune de ces places, colonel directeur Villeneuve, s.d.)**

Annexe 2

Notes de Napoléon Ier sur la défense des îles d'Houat et d'Hoëdic, 1811.

Notes sur les îles d'Houat et d'Hoëdic (1811).

Le régiment de Belle-Île doit me donner suffisamment de troupes pour occuper les deux îles.

On pourra envoyer dans chacune un bataillon de 600 hommes.

On travaillerait d'abord aux batteries, ensuite aux ouvrages de campagne, ce qui pourrait mettre la garnison dans le cas de soutenir un siège.

Cela fait, on pourrait travailler à un réduit en maçonnerie.

La marche des idées est telle, il faut la suivre.

On doit trouver au Comité des plans de ces deux îles meilleurs que celui qu'on a présenté.

L'île est-elle montueuse ? Il faudrait que le camp retranché eût la propriété d'avoir une communication avec la mer, qu'il pût battre les points de débarquement et être maître du point où les secours sont plus faciles.

Il faut demander au ministre de la marine un officier qui connaisse parfaitement ces îles, parce qu'il est à craindre que les Anglais ne les occupent, ce qui gênerait le cabotage ; d'ailleurs, le régiment de Belle-Île me donne la facilité de les occuper.

Bertrand me fera un projet avec un plan, après en avoir raisonné avec l'officier de marine.

L'expédition devrait partir de Belle-Île ou de Lorient. Il faudrait que l'expédition portât tout ce qui serait nécessaire.

(PICARD, Ernest, TUETÉY, Louis, **Correspondance inédite de Napoléon Ier conservée aux archives de la Guerre, publié sous la direction de la Section historique de l'État-Major de l'Armée, Tome IV - 1811**, Paris, Lavauzelle, 1913)

Annexe 3

Importance de la défense des îles d'Houat et d'Hoedic, par l'amiral Willaumez, 1840.

Suresnes, le 10 octobre 1840

Quelques considérations adressées au Gouvernement par le Ministre de la Marine sur l'Importance des Îles d'Houat et d'Haëdik, par l'amiral Willaumez.

Pendant toute la durée des dernières guerres, les îles d'Houat et d'Haëdik situées à 3 heures E. de Belle-Ile et à 2 et 3 heures E.S.E. de Quiberon, ont été au pouvoir des Anglais, ils y avaient établi une station de plusieurs vaisseaux et frégates qui interceptaient les communications entre Belle-Ile et le continent et empêchaient la circulation de nos caboteurs que le canon des forts ne préservait pas toujours d'un enlèvement par les bâtiments légers et les canots armés que ces vaisseaux lançaient journellement sur toutes les voiles qui tentaient de gagner un port en longeant les côtes. Cette station surveillait et bloquait le port de Lorient et fermait aussi l'entrée de la Loire.

Nantes, ne voyait jamais que des barques et des chasse-marée de 50 à 60 tonneaux au plus ; de plus grands bâtiments auraient éprouvé trop de difficultés pour suivre le littoral parsemé d'écueil et n'auraient pu entrer dans toutes les criques qui servaient de refuge à nos pauvres caboteurs chassés par l'ennemi.

Si à cette époque le commerce maritime était difficile sur les côtes, si aucun bâtiment ne pouvait s'en éloigner, que serait-ce donc maintenant, la guerre se déclarant ?

Le Gouvernement devrait se hâter de fortifier les îles d'Houat et d'Haëdik pour empêcher les Anglais de venir y établir des dépôts de charbon pour leurs bateaux à vapeur qu'ils soutiendraient par quelques vaisseaux ou frégates.

Le cas échéant, Belle-Ile serait sérieusement bloquée et le commerce maritime anéanti. Aucun bâtiment marchand ne pourrait tenir le large : les bateaux à vapeur sans cesse en course les captureraient tous, et n'auraient rien à craindre ni à appréhender, car outre l'avantage de renouveler à volonté leurs combustibles n'auraient-ils pas un excellent ancrage pour les mauvais tems ? Rencontrés par nos bâtiments de guerre français, n'auraient-ils pas la faculté de venir promptement se mettre sous l'égide des gros bâtiments de la station ou sous la protection des forts que bien certainement les Anglais releveraient, ce que nous avons négligé de faire jusqu'à présent. S'ils les firent sauter autrefois (en 1761 je crois) ce n'était pas pour le plaisir de voir l'effet d'une ruine ; mais ils connaissaient leurs avantages pour nous et il ne leur aurait plus été possible de tenir au mouillage de la bonne rade du [parc], ni s'inquiéter autant nos côtes. Il est encore tems, mais que l'on se mette à l'œuvre immédiatement, songeons au peu de jours qu'il faudrait à nos voisins d'outre-mer pour y envoyer des bateaux à vapeur, des maçons, des approvisionnements et une garnison. Les matériaux sont sur les lieux ; nous y allons de Belle-Ile chercher les pierres de taille en bon granit qui servait à la construction de nos môles et de nos phares, ces forts seraient bientôt reconstruits.

De ces îles les Anglais pourraient travailler à exciter la chouannerie où elle a autrefois existé et faire à volonté sur nos côtes de Bretagne, comme en 1815, des débarquements d'armes et de munitions. Ils renouvelleraient encore ce qu'ils ont fait sous l'Empire ; prendraient pour pilotes des Houatais et des Haëdikais qui tous marins et pêcheurs ne montant que des chaloupes, connaissent les moindres passes de toutes les côtes environnantes ; de là, l'audace des surprises de nuit et des embuscades de péniches parmi les rochers dont nos contrées ont si souvent été désolées.

Signé l'Amiral Willaumez

N[ot]a. Le groupe dit des Glénans dans la baie de Concarneau, était également occupé par une station anglaise qui empêchait la navigation des caboteurs sur l'étendue de la côte de Lorient au bec du Raz.

(Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 290, Place de Belle-Île-en-Mer, projets et dépenses annuels, 1837-1842. **Quelques considérations adressées au Gouvernement par le Ministre de la Marine sur l'Importance des Îles d'Houat et d'Haëdik, par l'amiral Willaumez**)

Annexe 4

Propositions de la commission de 1841 pour la défense des îles d'Houat et d'Hoedic.

Armement proposé par la commission de 1841.

[...]

Îles d'Houat et d'Haëdik.

On a décrit au § I du présent chapitre les Îles d'Houat et d'Haëdik : Un fort avait été construit dans chacune de ces Îles, pour en assurer la possession à la France.

Ces forts étaient des tours à mâchicoulis, projetées par Vauban en 1688, & terminées en 1696. En 1752, elles furent enveloppées d'un ouvrage à cornes, dont les attaques précédentes avaient fait connaître la nécessité. Attaquées en 1761,

elles capitulèrent et furent occupées par les Anglais. En 1763 elles furent rendues intactes, lorsqu'intervint le traité d'échange qui fit rentrer la France en possession de Belle Ile, d'Haédik, & d'Houat, moyennant la cession de l'île de Minorque.

Ces ouvrages délaissés au commencement de la Révolution, sans canon, sans poudres, presque sans garnison, furent de nouveau attaqués et pris en 1795, et les Anglais ne les évacuèrent qu'après les avoir détruits. Leurs ruines n'ont pas été relevées depuis cette époque.

Pendant toute la durée des guerres de la Révolution & de l'Empire, une station de plusieurs vaisseaux Anglais mouillait dans la baie de Quiberon, appelée assez généralement, rade de la Chambre, surveillait & bloquait une partie de nos côtes, interceptait les communications entre Belle-Ile et Lorient, fermait l'entrée de La Loire et de La Vilaine, et faisait éprouver à notre commerce un préjudice considérable. C'était de là que partaient les excitations à la chouannerie, les débarquements d'hommes et de munitions pour la Vendée. C'était là que s'organisaient les embûches & les surprises de nuit, qui ont si souvent désolé ces parages. Enfin, là se tenait campé, armé, réuni, un corps de troupes menaçant à la fois Belle-Ile, Quiberon, Lorient et Nantes.

Ainsi il existe à quelques pas de la frontière française une des plus belles rades de l'Europe (La Baie de Quiberon est formée par les côtes du Morbihan & un banc sous-marin qui s'étend de Quiberon à Noirmoutiers, & dont les Iles d'Houat et d'Haédik sont les sommets. Ce banc brise les lames du fond qui viennent du large & procure à la baie de Quiberon du calme et de la sûreté, même dans les plus gros temps). Nous sommes maîtres de tous les points qui l'entourent & cependant loin de tirer parti de cette position, nous avons eu constamment à en souffrir, nous avons vu les avantages de cette station maritime sans cesse se tourner contre nous : nos rivières bloquées, notre commerce anéanti, & les habitants de ce petit archipel presque tous marins & pêcheurs, condamnés à servir de pilotes aux vaisseaux ennemis. Nous ne rappelons ces pénibles souvenirs que pour montrer la nécessité de conjurer dans l'avenir, le retour d'un semblable état de choses. On peut même affirmer que l'ennemi attacherait aujourd'hui à la possession des Iles d'Houat et d'Haédik, plus d'importance encore que par le passé : ces deux Iles pourraient, en effet, devenir pour lui des entrepôts à charbon très-précieux. Les bateaux à vapeur auraient dans la rade de la Chambre, d'excellent mouillages, & trouveraient dans la protection des bâtiments de la station, & des ouvrages d'Houat & d'Haédik qu'on ne manquerait pas de relever, un refuge contre toutes les poursuites. La sûreté de notre martine & l'honneur du pays veulent qu'on prenne, enfin, des mesures décisives à l'égard des Iles d'Houat, d'Haédik & de Dumet.

Le système d'armement des Iles d'Houat & d'Haédik doit satisfaire à ce double devoir ;

1°. De maintenir la possession du sol & des Iles.

2°. D'étendre sur les mouillages voisins une action puissante pour les assurer à nos vaisseaux & les interdire à l'ennemi. Pour la défense des mouillages, il faut & il suffit de faire ce que Vauban avait fait, d'élever les batteries sur les différents points de la côte, en tel nombre qu'on le jugera convenable.

Pour le maintien de la possession des Iles, ces ouvrages seraient insuffisants. La balance entre la puissance maritime de la France & celle de l'Angleterre, n'est plus en effet, ce qu'elle était autrefois. De grands revers ont attesté l'infériorité de l'une des deux marines : bien que depuis 20 ans, la France ait réparé ses pertes & relevé son pavillon, on ne peut pas dire que l'empire de la mer lui appartienne aujourd'hui ; pour rester dans la réalité des faits actuels, il faut admettre que des batteries de côtes ou des forts construits sur le rivage, exposées aux feux des flottes ennemies, n'offriraient pour la défense des îles d'Houat et d'Haédik, qu'un secours impuissant & incertain. La prudence conseille de les éloigner du bord de la mer. Transportés sur des positions élevées, au centre des îles, ils n'auront plus qu'une action extérieure bornée ; mais à l'abri du feu des vaisseaux, ils ne peuvent plus être réduits que par un siège. Ils forcent donc l'ennemi à débarquer dans ce but des vivres, des munitions, des troupes, du canon : opération qui demande du temps, qui se complique des nécessités de pareilles attaques, et qui met du côté de la garnison les chances diverses que peuvent amener les événements de mer, l'intervention des escadres françaises, et les difficultés de toute nature de ces périlleuses entreprises. Aussi la commission reconnaît que pour assurer à la France tous les avantages qu'elle est en droit d'attendre de la possession des îles d'Houat, d'Hoedik et de Dumet, il est indispensable :

1°. De construire dans chacune des ces Iles un réduit intérieur, à l'abri des feux des vaisseaux, et capable d'une bonne résistance.

2°. D'ajouter à ces réduits les batteries qui pourront être jugées nécessaires, soit pour la protection des mouillages soit pour la défense des passes les plus importantes.

Telle est aussi le vœu des commissions de 1818, de 1836 et du Comité des fortifications en 1825 :

"Les Iles d'Houat et d'Hoedik, dit la commission de 1818, sont liées au système défensif de Belle-Ile, et de la Rade de la Chambre. Elles doivent être occupées chacune par un fortin, pour remplacer les forts qu'on y avait établis autrefois, et qui sont aujourd'hui détruits". Le Comité du Génie, consulté en 1825 sur les propositions de la Commission de 1818, s'exprimait à son tour de la manière suivante. "En 1794, les Anglais ont rasé les deux forts, qui assuraient la défense de ces îles, dont il importe d'empêcher l'ennemi de s'emparer, parceque de là, il interceptait le cabotage. Le Comité appuie donc le rétablissement des forts, et il estime la dépense à 800 000 francs.

La commission de 1836 partage la même opinion. "Les fortins, dit le rapporteur, Mr le Général Dode, n'auront pas à la vérité la propriété de maîtriser la rade de la Chambre, parce qu'à raison de son immense étendue, les vaisseaux ennemis y trouveront toujours de l'espace pour se réfugier hors de la portée de l'artillerie des Iles, mais ils les priveront de points

de relâche, dont ils tiraient un grand parti pour rafraîchir leurs équipages et surtout pour intercepter la circulation des navires caboteurs".

(Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives de l'Artillerie ; Sous-série 3 W, Opérations militaires : 3 W 32, Documents concernant le 3e arrondissement maritime (Lorient). **Projet d'armement des côtes de la France, de la Corse et des îles. Titre III : Projet d'armement du 3e arrondissement maritime (Lorient), 1841-1843**, pages 141-144)

Annexe 5

Propositions de la commission de 1841 pour la défense de l'île d'Houat.

Armement proposé par la commission de 1841.

[...]

Ile d'Houat.

L'Ile d'Houat est située à 3 lieues du continent, à égale distance à peu près de Belle-Ile et de Quiberon. Sa longueur est de 3500 mètres, et sa plus grande largeur de 900. Elle contient l'eau nécessaire à l'usage de ses habitants.

"En creusant un peu le sol, dit un ancien mémoire, on trouve de l'eau partout". Sa population est de 420 habitants.

A l'O. et au S.O., les côtes de cette Ile sont escarpées & couvertes de rochers ; à l'E. et au N., elles offrent au contraire plusieurs anses abordables, principalement à droite de la pointe d'En-Tal, sur laquelle était placé le Fort Vauban.

On voit que dans cette position, ce fort était enfilé & battu de tous côtés par les vaisseaux ennemis. Aussi, bien que toutes les commissions, et notamment la dernière, créée par Décision ministérielle du 7 novembre 1840, aient proposé de relever cet ouvrage & même de l'avancer plus encore vers la pointe d'En-Tal, pour qu'il découvrit mieux la plage de débarquement située à la droite de ce cap, la Commission ne croit pas devoir adopter cette opinion. Elle reconnaît qu'en raison de l'étendue de l'Ile d'Houat, un seul ouvrage remplirait difficilement la double fonction à laquelle n'a pu suffire le fort de Vauban : et elle pense qu'il convient alors de diviser le rôle de la défense ; de charger un bon réduit central du maintenir la possession de l'île, et de confier à des batteries de côtes, le soin d'assurer son action extérieure.

Le réduit central occuperait le point culminant qui se trouve à peu près à moitié chemin du village et de la pointe de Beg-er-Vachif.

L'Ile étend trois saillants dans la mer : la pointe de Beg-er-Vachif, la pointe d'En-Tal & la pointe d'Er-Bec. A 800 mètres de Beg-er-Vachif, est le passage dit du Béniguët, praticable aux plus gros vaisseaux : une batterie sur ce point fermerait ce passage aux bâtimens ennemis, et les forcerait à aller chercher le passage de la Teignouse. Le mouillage est dans l'anse du nord ; une batterie sur la pointe d'En-Tal en éloignerait l'ennemi & l'assurerait à nos bâtimens. Enfin vers la pointe d'Er-Bec, il n'y a ni mouillage habituel ni passage : il n'y a donc pas lieu à donner à ce point une action extérieure.

Comme les batteries placées sur deux de ces saillants seraient éloignées du réduit central, comme celle d'En-Tal, en particulier, se trouverait placée entre deux plages de débarquement, il est nécessaire de leur donner un appui immédiat & solide. La commission leur assigne pour réduit une tour n° 1. Ces deux postes capables ainsi d'une résistance énergique étendraient et appuieraient jusqu'aux points les plus éloignés du pourtour de l'Ile, l'action du réduit central.

[...]

La Commission pense qu'une garnison de 300 hommes dans le fort central et de 50 hommes dans chacun des réduits de batteries, ce qui formerait un effectif de 400 hommes, non comptés les canonnières nécessaires au service des batteries, sera suffisant pour la défense de l'Ile. En 1761, l'ouvrage de Vauban n'est tombé qu'après la capitulation de Belle-Ile ; il n'était cependant défendu que par 250 hommes. On aurait d'ailleurs la ressource des pêcheurs & des marins que la population peut fournir.

La Commission mixte de 1840, a proposé de construire plusieurs batteries intermédiaires sur le littoral. La Commission actuelle pense que ces ouvrages seraient plus dangereux qu'utiles, car ils seraient facilement enlevés, & le succès de pareil coups de main pourrait exercer une influence fâcheuse sur le moral de la population & des défenseurs.

(Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives de l'Artillerie ; Sous-série 3 W, Opérations militaires : 3 W 32, Documents concernant le 3e arrondissement maritime (Lorient). **Projet d'armement des côtes de la France, de la Corse et des îles. Titre III : Projet d'armement du 3e arrondissement maritime (Lorient), 1841-1843**, pages 144-146)

Annexe 6

Propositions de la commission de 1841 pour le fort central de l'île d'Houat.

Armement proposé par la commission de 1841.

[...]

Fort d'Houat.

Il existe en arrière du village d'Houat, sur une ligne tirée dans la plus grande largeur de l'île, un point central culminant, d'où l'on domine et le mouillage de l'île. Il est environ à 500 mètres de la côte ; un corps de garde d'observation dont il reste des traces, y avait été établi autrefois ; c'est là que l'on propose d'élever une redoute-modèle n° 1 (modèle approuvé par Napoléon en 1811) capable de contenir 340 hommes, non compris les canonniers, des vivres & des munitions pour trois mois, & au besoin, une partir de la population de l'île.

Son armement se composera de 6 bouches à feu :

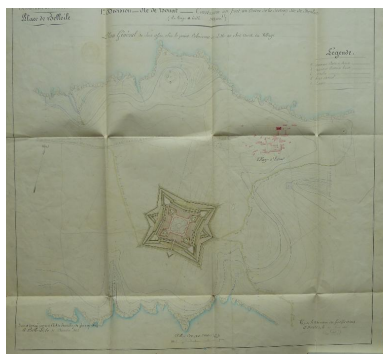
- 3 canons de 30

- 3 obusiers de 22 cm

Cet ouvrage sera classé de 1re importance.

(Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives de l'Artillerie ; Sous-série 3 W, Opérations militaires : 3 W 32, Documents concernant le 3e arrondissement maritime (Lorient). **Projet d'armement des côtes de la France, de la Corse et des îles. Titre III : Projet d'armement du 3e arrondissement maritime (Lorient), 1841-1843, page 145)**

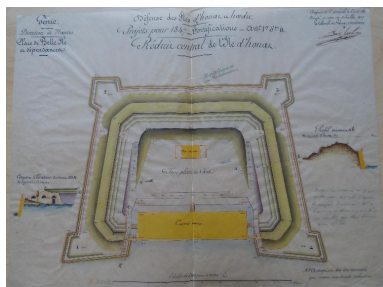
Illustrations



1 VH 291. Place de Belle-Île-en-Mer, feuille des projets extraordinaires pour 1846, Ile de Houat, construire un fort au centre de la section dite du Menhir, 31 décembre 1845.

Phot. Patrick Jadé

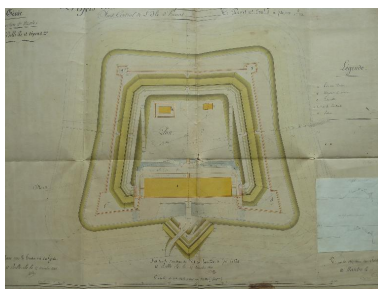
IVR53_20175606867NUCA



1 VK 534. Croquis n° 1 annexé à l'avis du Comité des fortifications du 8 juillet 1847, réduit central de l'île d'Houat.

Phot. Patrick Jadé

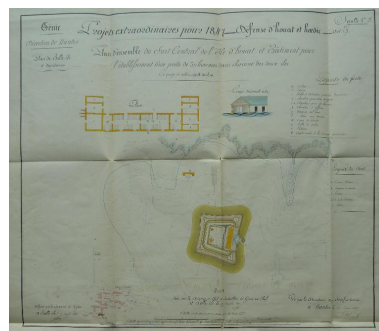
IVR53_20175606871NUCA



1 VH 292. Place de Belle-Île, feuille n° 1 des projets extraordinaires pour 1847, fort central de l'île d'Houat, 11 décembre 1846.

Phot. Patrick Jadé

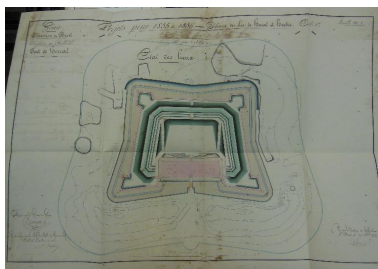
IVR53_20175606868NUCA



1 VH 292. Place de Belle-Île, feuille n° 5 des projets extraordinaires pour 1847, défense d'Houat et d'Hoedic, plan d'ensemble du fort central de l'île d'Houat, 17 décembre 1846.

Phot. Patrick Jadé

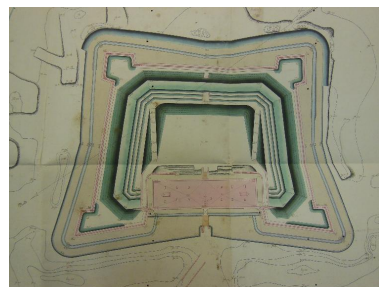
IVR53_20175606869NUCA



4 S3 5. Chefferie de Belle-Île, fort de Houat, feuille n° 1 des projets pour 1855-1856, achever le fort de Houat, état des lieux, 30 novembre 1854.

Phot. Lionel Duigou

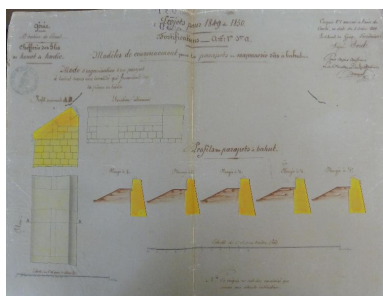
IVR53_20175606875NUCA



4 S3 5. Chefferie de Belle-Île, fort de Houat, feuille n° 1 des projets pour 1855-1856, achever le fort de Houat, état des lieux, 30 novembre 1854.

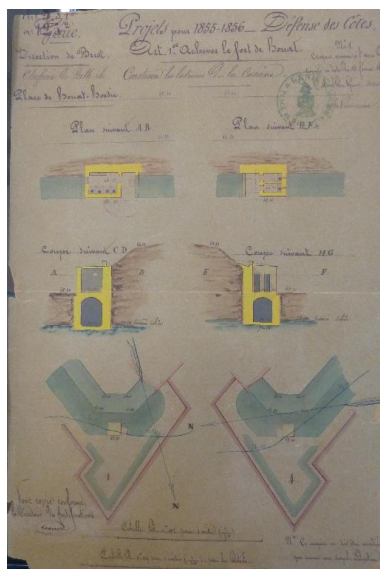
Phot. Lionel Duigou

IVR53_20175606876NUCA



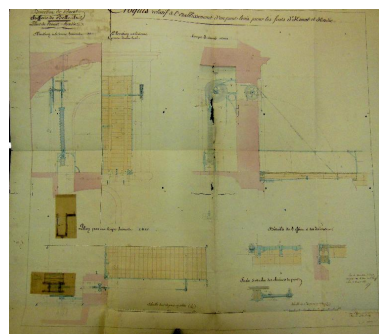
4 S3 3. Croquis n° 1 annexé à l'avis du Comité des fortifications du 5 juin 1849, modèles de couronnement pour les parapets en maçonnerie dits à bahut.

Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175606874NUCA



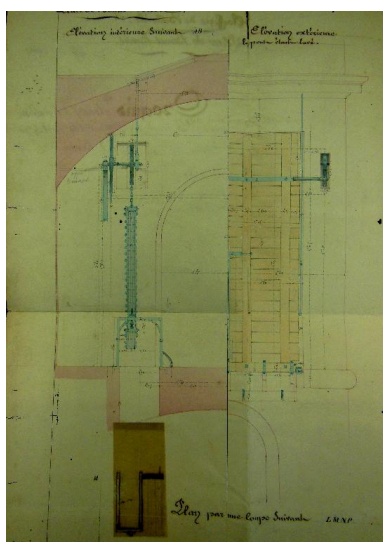
4 S3 3. Croquis n° 1 annexé à l'avis du Comité des fortifications du 16 février 1855, achever le fort de Houat, construire les latrines de la caserne.

Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175606873NUCA



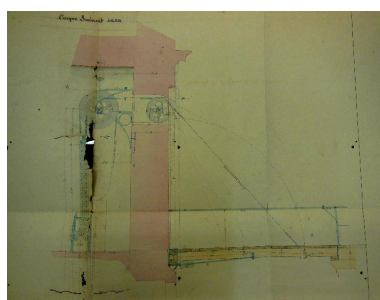
4 S3 3. Place de Houat-Hoedic, croquis relatif à l'établissement d'un pont-levis dans les forts de Houat et d'Hoedic, 14 avril 1855.

Phot. Lionel Duigou
IVR53_20175606877NUCA



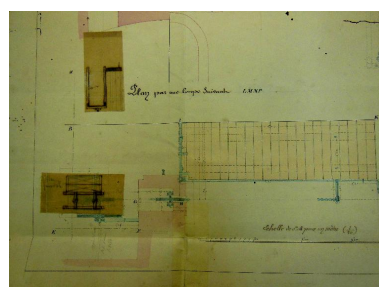
4 S3 3. Place de Houat-Hoedic, croquis relatif à l'établissement d'un pont-levis dans les forts de Houat et d'Hoedic, 14 avril 1855.

Phot. Lionel Duigou
IVR53_20175606878NUCA



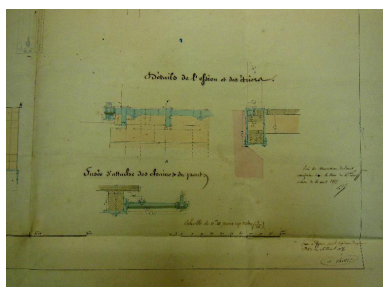
4 S3 3. Place de Houat-Hoedic, croquis relatif à l'établissement d'un pont-levis dans les forts de Houat et d'Hoedic, 14 avril 1855.

Phot. Lionel Duigou
IVR53_20175606879NUCA



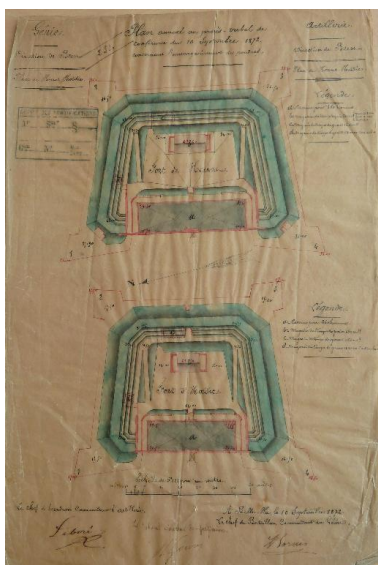
4 S3 3. Place de Houat-Hoedic, croquis relatif à l'établissement d'un pont-levis dans les forts de Houat et d'Hoedic, 14 avril 1855.

Phot. Lionel Duigou
IVR53_20175606880NUCA



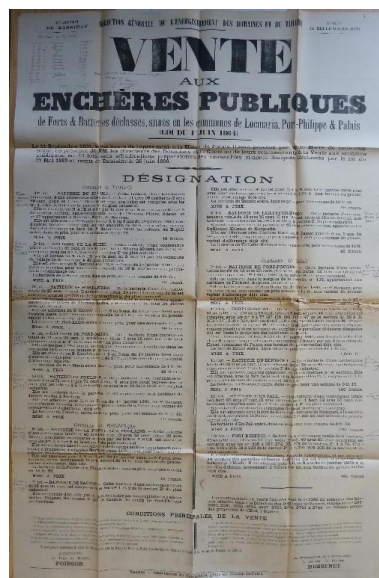
4 S3 3. Place de Houat-Hoedic, croquis relatif à l'établissement d'un pont-levis dans les forts de Houat et d'Hoedic, 14 avril 1855.

Phot. Lionel Duigou
IVR53_20175606881NUCA



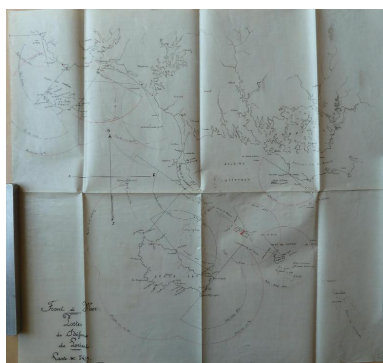
1 VH 881. Place de Houat-Hoedic, plan annexé au procès-verbal de conférence du 10 septembre 1872 concernant l'emmagasinement des poudres.

Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175606870NUCA



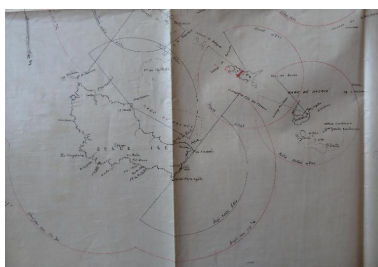
Q 517. Affiche annonçant la vente aux enchères du 11 septembre 1891.

Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607972NUCA



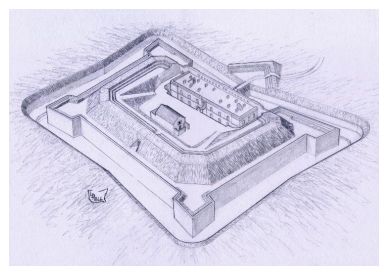
SS EE 22. Cartes des postes de défense (PDCSM) de Lorient, 1918.

Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607386NUCA



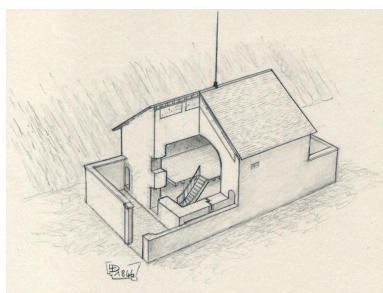
SS EE 22. Cartes des postes de défense (PDCSM) de Lorient, 1918.

Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607387NUCA



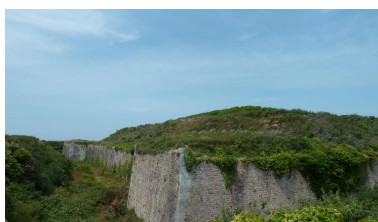
Île-d'Houat, fort central, évocation vers 1870, par Lionel Duigou.

Autr. Lionel Duigou
IVR53_20175608641NUCY



Île-d'Houat, fort central, magasin à poudre, évocation vers 1870, par Lionel Duigou.

Autr. Lionel Duigou
IVR53_20175608642NUCY



Île-d'Houat, fort central, front sud.

Phot. Patrick Jadé
IVR53_20165606082NUCA



Île-d'Houat, fort central, fronts ouest et sud.

Phot. Patrick Jadé
IVR53_20165606083NUCA



Île-d'Houat, fort central, front ouest.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20165606084NUCA



Île-d'Houat, fort central, emplacement
de la caserne et magasin à poudre.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20165606085NUCA



Île-d'Houat, fort central,
cour et magasin à poudre.
Phot. Lionel Duigou
IVR53_20165606086NUCA



Île-d'Houat, fort
central, bastion sud-est.
Phot. Lionel Duigou
IVR53_20165606087NUCA



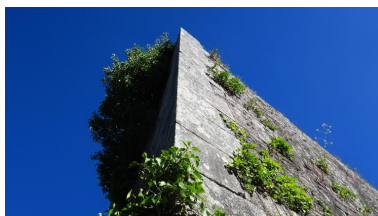
Île-d'Houat, fort central,
bastion nord-est.
Phot. Lionel Duigou
IVR53_20165606088NUCA



Île-d'Houat, fort central,
bastion nord-est et glacis.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20165606089NUCA



Île-d'Houat, fort central,
bastion nord-ouest.
Phot. Lionel Duigou
IVR53_20165606090NUCA



Île-d'Houat, fort central, détail
de l'arrête du bastion nord-ouest.
Phot. Lionel Duigou
IVR53_20165606091NUCA



Île-d'Houat, fort central,
borne de terrain militaire.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20165606094NUCA



Île-d'Houat, fort central,
borne de zone de servitudes
militaires (dans le bourg).
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20165606092NUCA



Île-d'Houat, fort central, borne
de zone de servitudes militaires.
Phot. Lionel Duigou
IVR53_20165606093NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Caserne à l'épreuve (détruite), fort central (Île-d'Houat) (IA56132066) Bretagne, Morbihan, Île-d'Houat, Er Prad

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Magasin à poudre, fort central (Île-d'Houat) (IA56132065) Bretagne, Morbihan, Île-d'Houat,

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'opération d'Inventaire des fortifications littorales du milieu du 19e siècle dans les îles de Bretagne Sud (1830-1870) (IA56132133)

Les forts et enceintes, 1815-1870 (IA56132130)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Caserne à l'épreuve (détruite), fort central (Île-d'Houat) (IA56132066) Bretagne, Morbihan, Île-d'Houat, Er Prad

Magasin à poudre, fort central (Île-d'Houat) (IA56132065) Bretagne, Morbihan, Île-d'Houat,

Fort central (Hoedic) (IA56007317) Bretagne, Morbihan, Hoedic

Fort dit Fort Surville actuellement colonie de vacances, Pointe de la Croix (Groix) (IA56132070) Bretagne, Morbihan, Groix, Pointe de la Croix

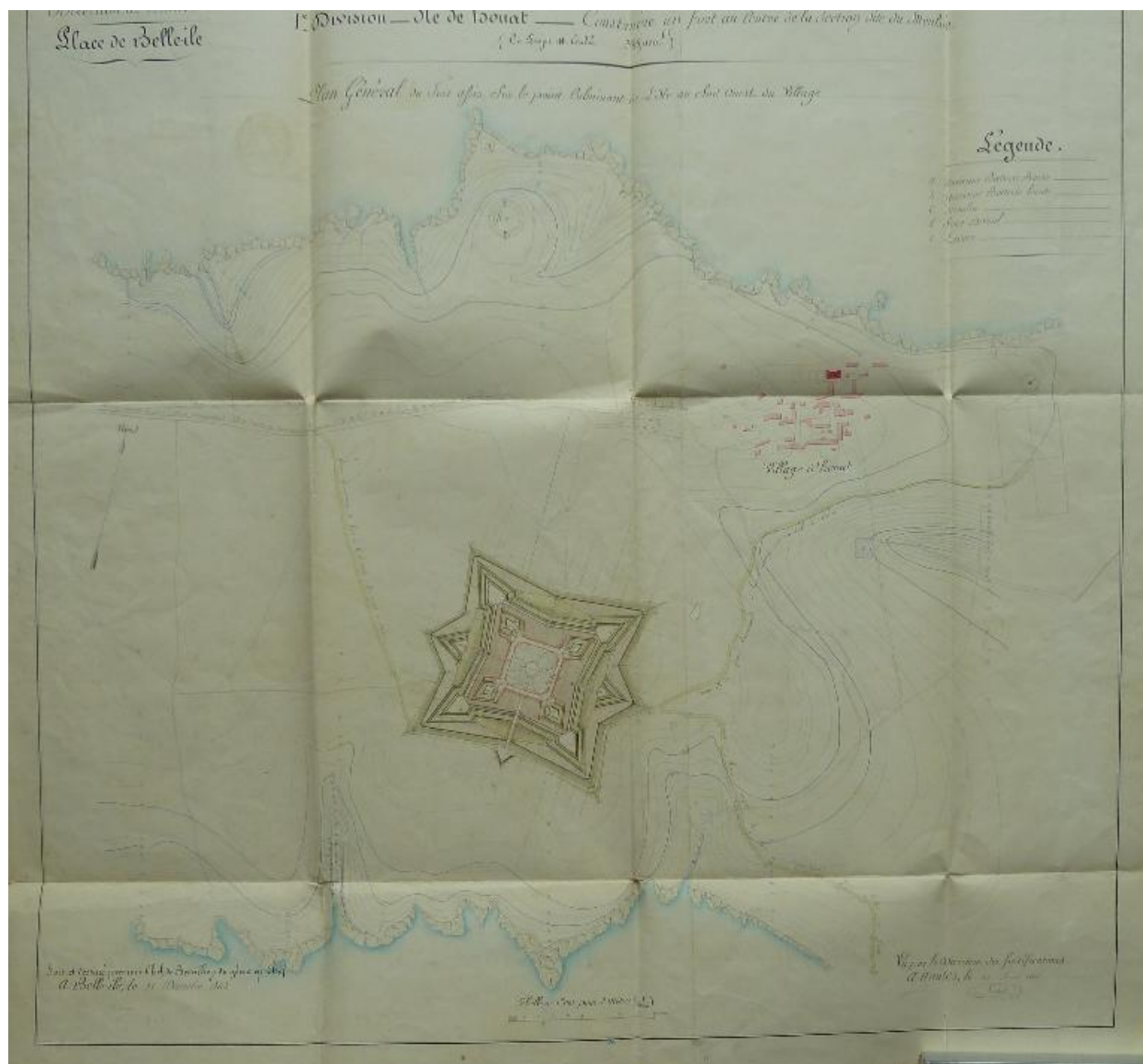
Batterie, En Tal (Île-d'Houat) (IA56132077) Bretagne, Morbihan, Île-d'Houat, En Tal

Batterie dite du Béniguet, Beg er Vachif (Île-d'Houat) (IA56132078) Bretagne, Morbihan, Île-d'Houat, Beg er Vachif

Tour d'artillerie et batterie basse (détruite), pointe d'En Tal (Île-d'Houat) (IA56001942) Bretagne, Morbihan, Île-d'Houat, Dominant la pointe d'En Tal

Auteur(s) du dossier : Patrick Jadé, Lionel Duigou

Copyright(s) : (c) Région Bretagne ; (c) Association 1846



1 VH 291. Place de Belle-Île-en-Mer, feuille des projets extraordinaires pour 1846, Ile de Houat, construire un fort au centre de la section dite du Menhir, 31 décembre 1845.

Référence du document reproduit :

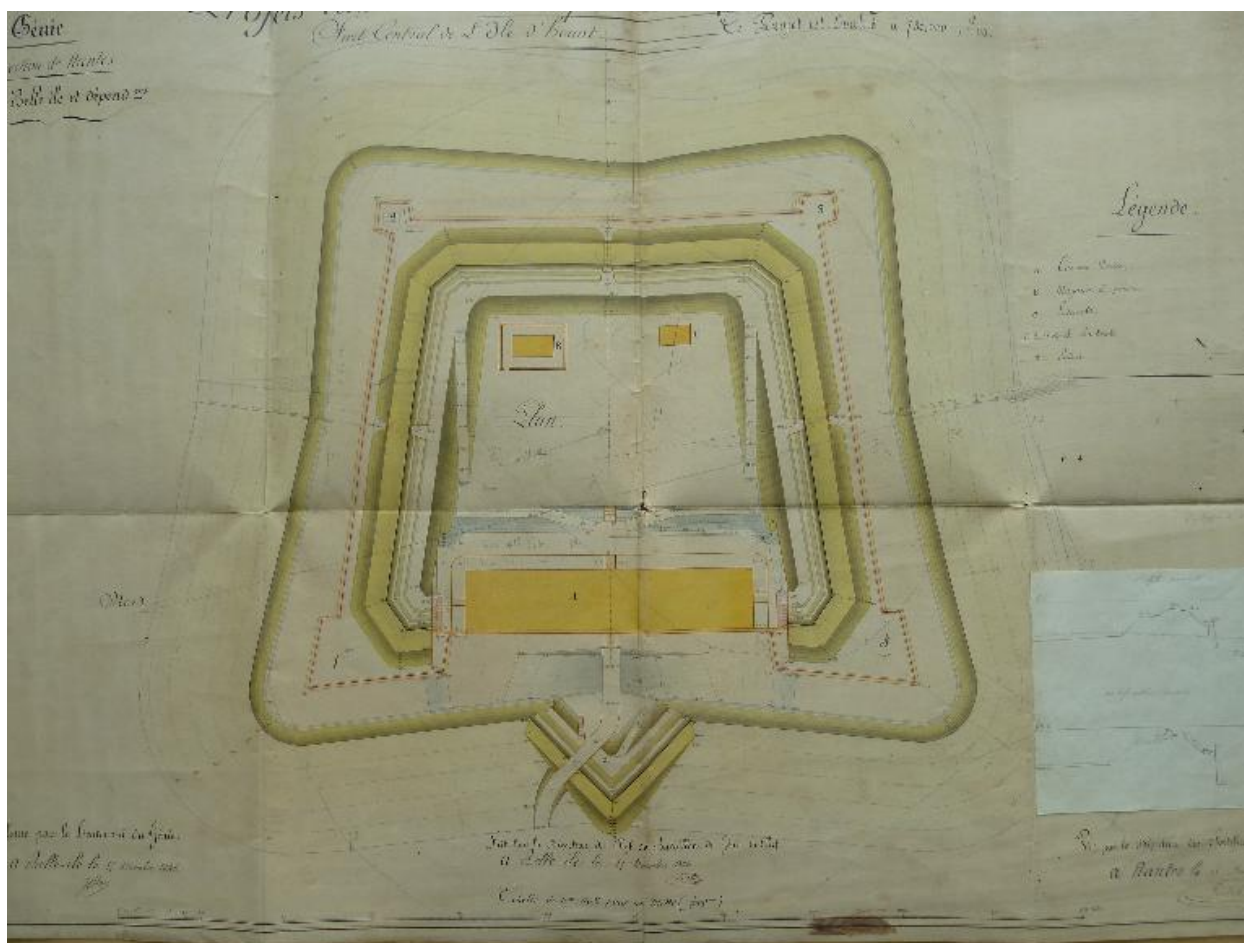
- **1 VH 291. Place de Belle-Île-en-Mer, feuille des projets extraordinaires pour 1846, Ile de Houat, construire un fort au centre de la section dite du Menhir, 31 décembre 1845.**
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 291, Place de Belle-Île-en-Mer, projets et dépenses annuels, 1843-1846.
Direction du Génie de Nantes, Place de Belle-Île-en-Mer, feuille des projets extraordinaires pour 1846, Ile de Houat, construire un fort au centre de la section dite du Menhir, 31 décembre 1845.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 291

IVR53_20175606867NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1 VH 292. Place de Belle-Ile, feuille n° 1 des projets extraordinaires pour 1847, fort central de l'Île d'Houat, 11 décembre 1846.

Référence du document reproduit :

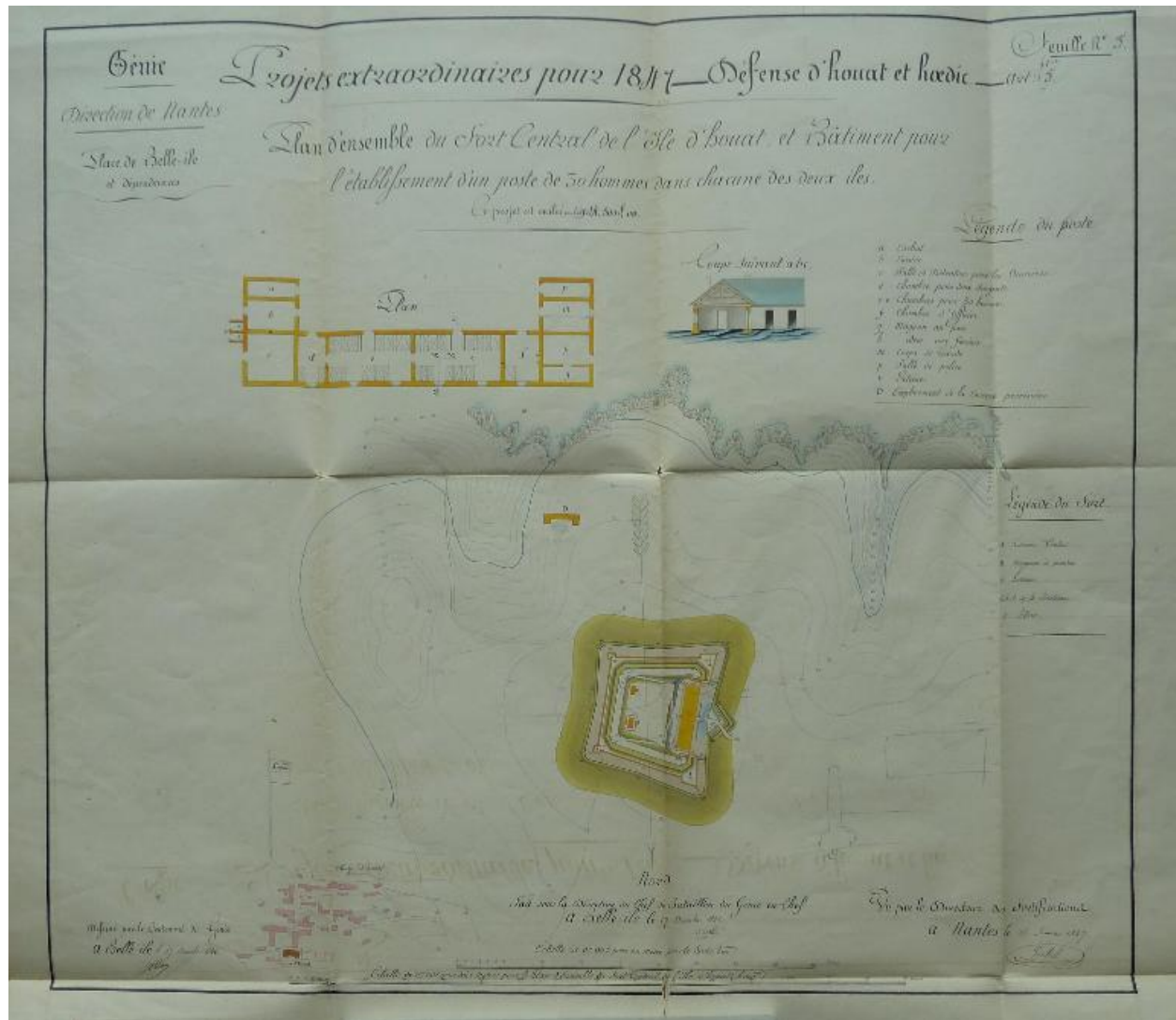
- **1 VH 292. Place de Belle-Ile, feuille n° 1 des projets extraordinaires pour 1847, fort central de l'Île d'Houat, 11 décembre 1846.**
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 292, Place de Belle-Île-en-Mer, projets et dépenses annuels, 1847.
Direction du Génie de Nantes, Place de Belle-Ile, feuille n° 1 des projets extraordinaires pour 1847, fort central de l'Île d'Houat, 11 décembre 1846.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 292

IVR53_20175606868NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1 VH 292. Place de Belle-Ile, feuille n° 5 des projets extraordinaires pour 1847, défense d'Houat et d'Hoedic, plan d'ensemble du fort central de l'île d'Houat, 17 décembre 1846.

Référence du document reproduit :

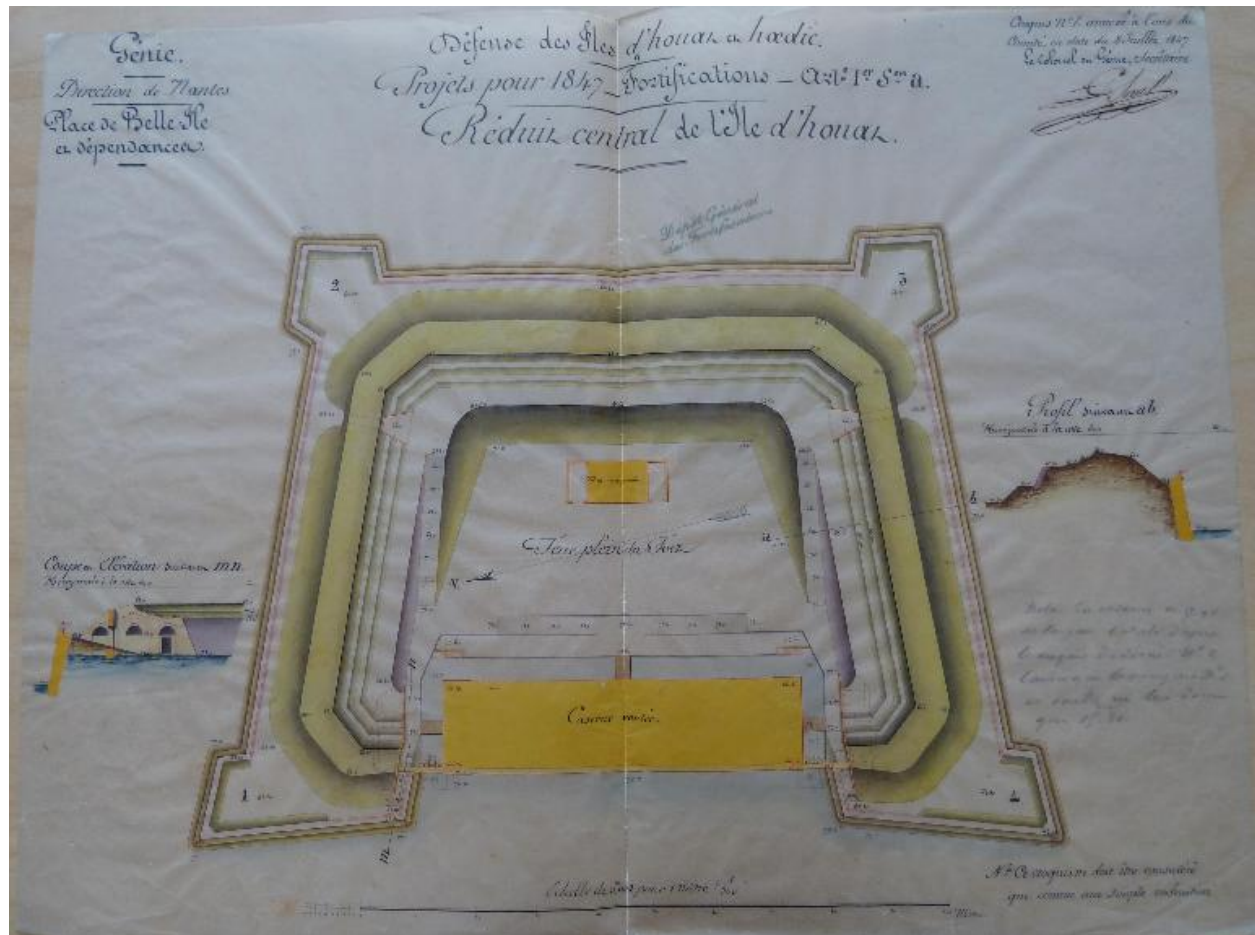
- **1 VH 292. Place de Belle-Ile, feuille n° 5 des projets extraordinaires pour 1847, défense d'Houat et d'Hoedic, plan d'ensemble du fort central de l'île d'Houat, 17 décembre 1846.**
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 292, Place de Belle-Île-en-Mer, projets et dépenses annuels, 1847.
Direction du Génie de Nantes, Place de Belle-Ile, feuille n° 5 des projets extraordinaires pour 1847, défense d'Houat et d'Hoedic, plan d'ensemble du fort central de l'île d'Houat, 17 décembre 1846.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 292

IVR53_20175606869NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1 VK 534. Croquis n° 1 annexé à l'avis du Comité des fortifications du 8 juillet 1847, réduit central de l'Île d'Houat.

Référence du document reproduit :

- **1 VK 534. Croquis n° 1 annexé à l'avis du Comité des fortifications du 8 juillet 1847, réduit central de l'Île d'Houat.**

Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 534, Croquis annexés aux avis du Comité, Bellegarde, Belle-Île-en-Mer, Bergues (1818-1885). **Croquis n° 1 annexé à l'avis du Comité en date du 8 juillet 1847, réduit central de l'Île d'Houat.**

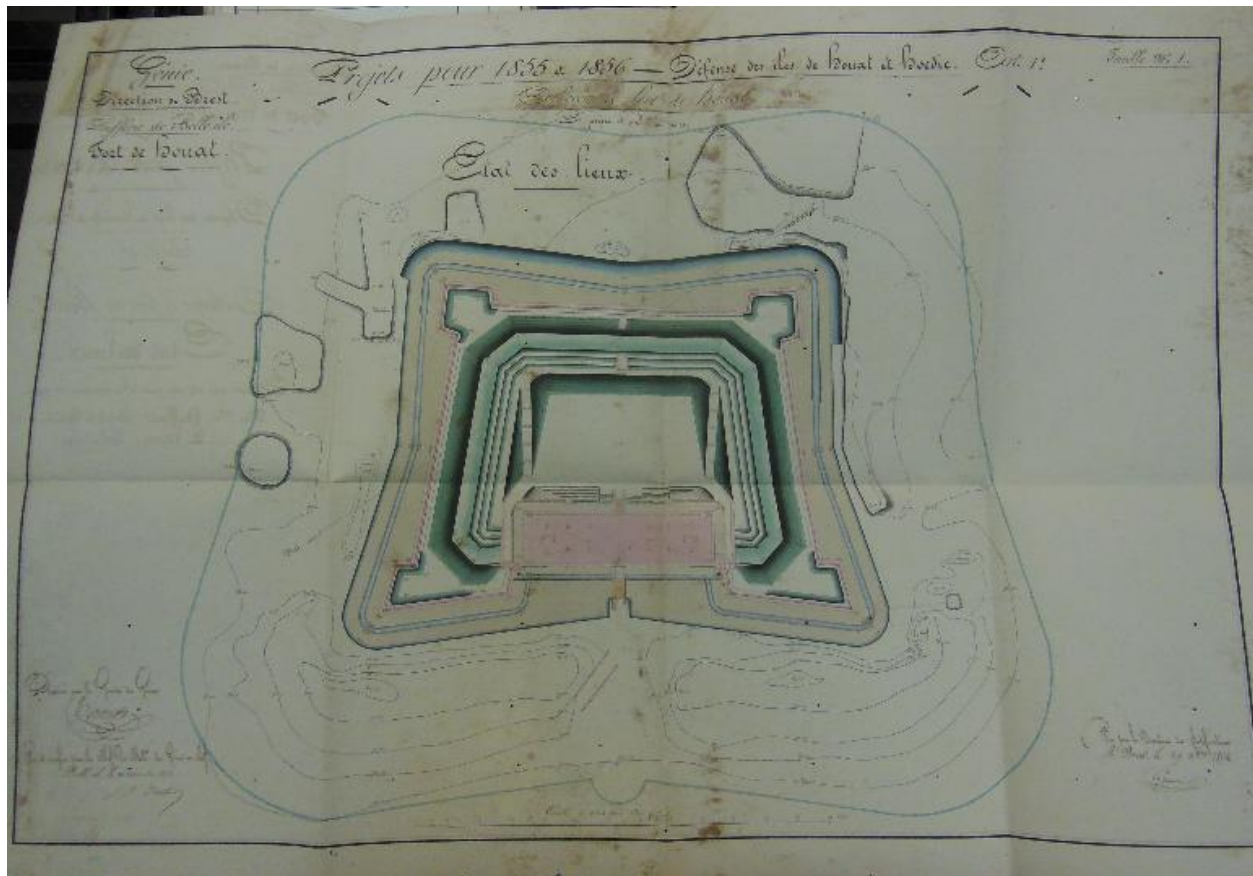
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 534

IVR53_20175606871NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



4 S3 5. Chefferie de Belle-Ile, fort de Houat, feuille n° 1 des projets pour 1855-1856, achever le fort de Houat, état des lieux, 30 novembre 1854.

Référence du document reproduit :

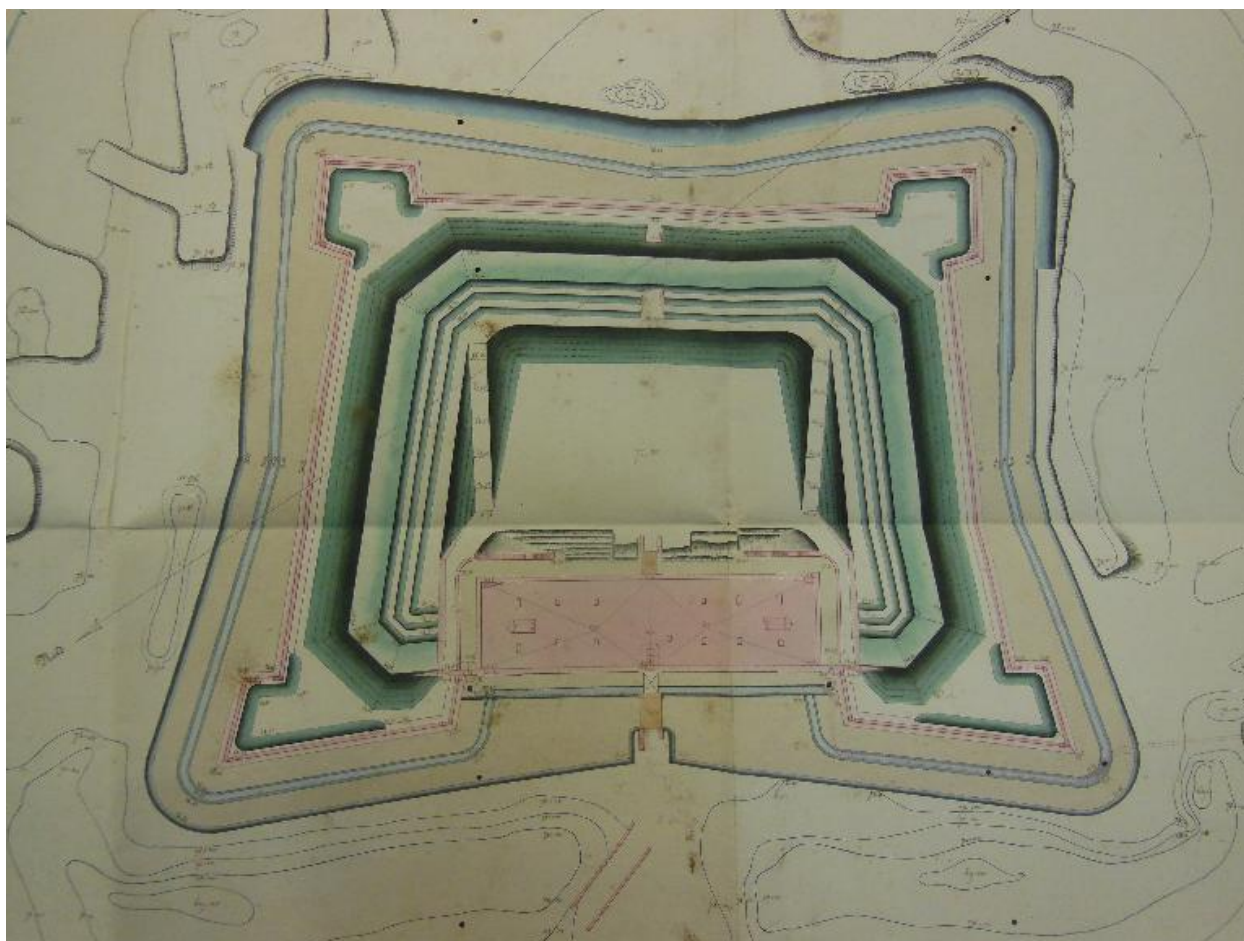
- **4 S3 5. Chefferie de Belle-Ile, fort de Houat, feuille n° 1 des projets pour 1855-1856, achever le fort de Houat, état des lieux, 20 novembre 1854.**
Service historique de la Défense, Département Marine, Lorient. Archives de la Place et du Génie de Belle-Île-en-Mer ; Sous-série 4 S3, archives de la Place de Houat-Hoedic : 4 S3 5, Projets, Houat. **Direction du Génie de Brest, Chefferie de Belle-Ile, fort de Houat, feuille n° 1 des projets pour 1855-1856, achever le fort de Houat, état des lieux, 20 novembre 1854.**
Service Historique de la Défense de Lorient : 4 S3 5

IVR53_20175606875NUCA

Auteur de l'illustration : Lionel Duigou

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



4 S3 5. Chefferie de Belle-Ile, fort de Houat, feuille n° 1 des projets pour 1855-1856, achever le fort de Houat, état des lieux, 30 novembre 1854.

Référence du document reproduit :

- **4 S3 5. Chefferie de Belle-Ile, fort de Houat, feuille n° 1 des projets pour 1855-1856, achever le fort de Houat, état des lieux, 20 novembre 1854.**

Service historique de la Défense, Département Marine, Lorient. Archives de la Place et du Génie de Belle-Île-en-Mer ; Sous-série 4 S3, archives de la Place de Houat-Hoedic : 4 S3 5, Projets, Houat. **Direction du Génie de Brest, Chefferie de Belle-Ile, fort de Houat, feuille n° 1 des projets pour 1855-1856, achever le fort de Houat, état des lieux, 20 novembre 1854.**

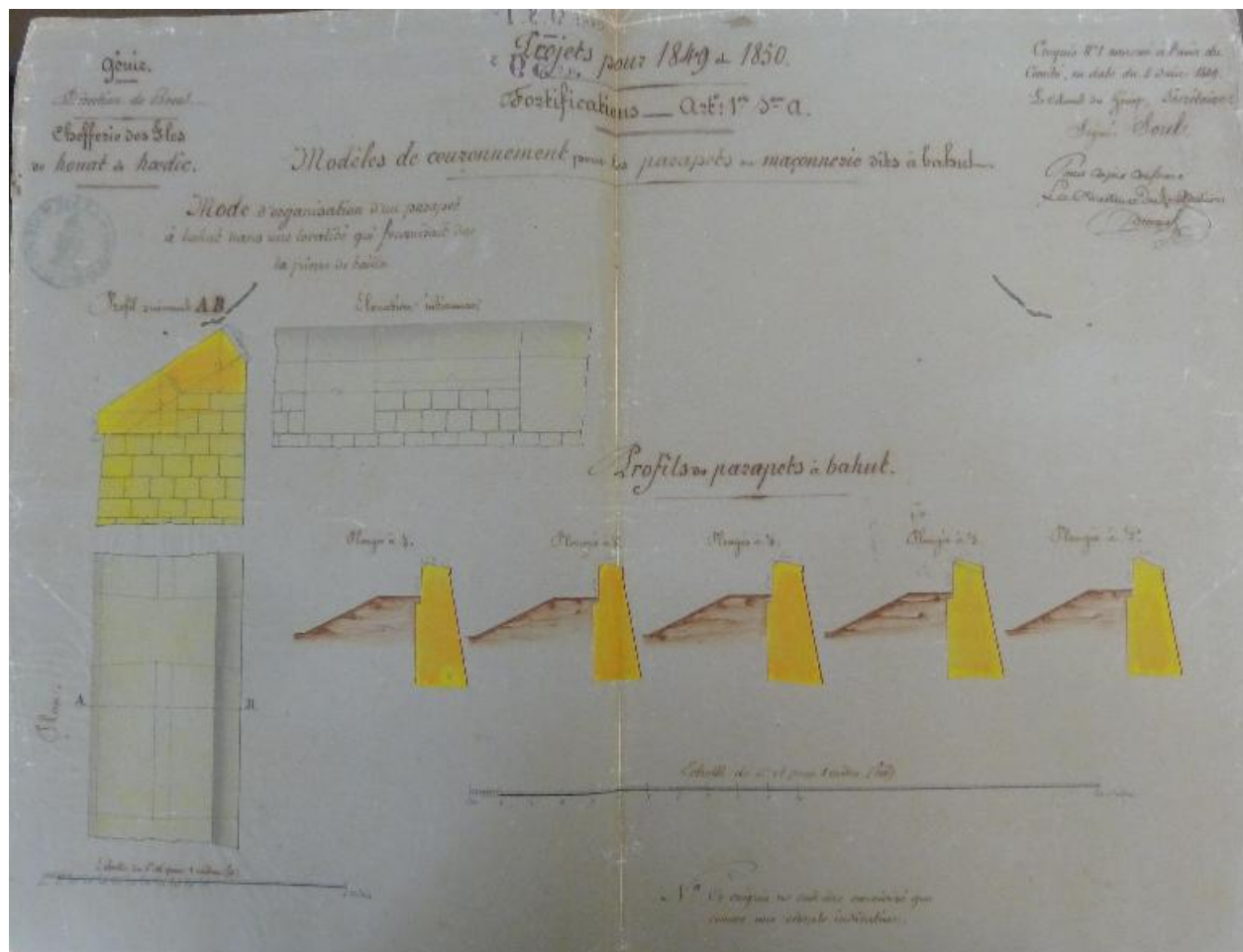
Service Historique de la Défense de Lorient : 4 S3 5

IVR53_20175606876NUCA

Auteur de l'illustration : Lionel Duigou

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



4 S3 3. Croquis n° 1 annexé à l'avis du Comité des fortifications du 5 juin 1849, modèles de couronnement pour les parapets en maçonnerie dits à bahut.

Référence du document reproduit :

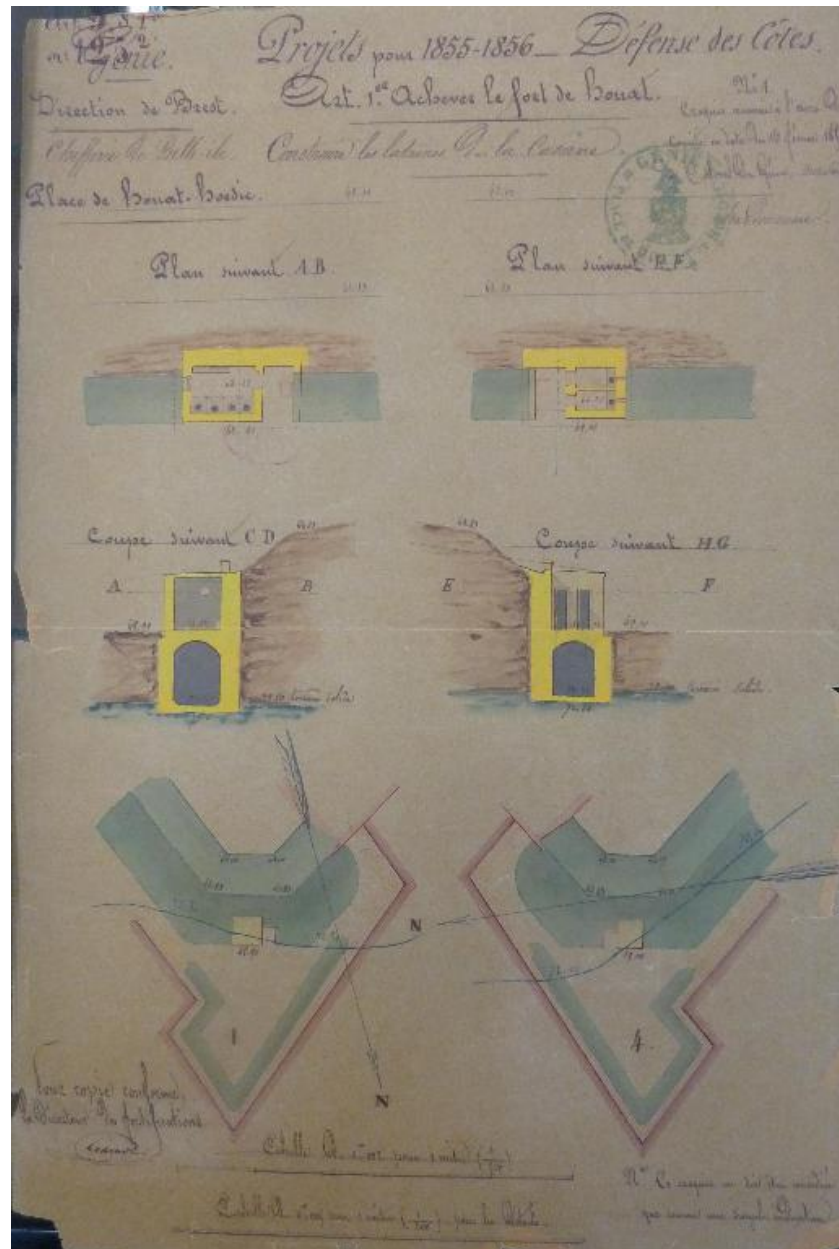
- 4 S3 3. Croquis n° 1 annexé à l'avis du Comité des fortifications du 5 juin 1849, modèles de couronnement pour les parapets en maçonnerie dits à bahut.**
 Service historique de la Défense, Département Marine, Lorient. Archives de la Place et du Génie de Belle-Île-en-Mer ; Sous-série 4 S3, archives de la Place de Houat-Hoedic : 4 S3 3, documents en provenance du Comité des fortifications. **Croquis n° 1 annexé à l'avis du Comité en date du 5 juin 1849, modèles de couronnement pour les parapets en maçonnerie dits à bahut.**
 Service Historique de la Défense de Lorient : 4 S3 3

IVR53_20175606874NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



4 S3 3. Croquis n° 1 annexé à l'avis du Comité des fortifications du 16 février 1855, achever le fort de Houat, construire les latrines de la caserne.

Référence du document reproduit :

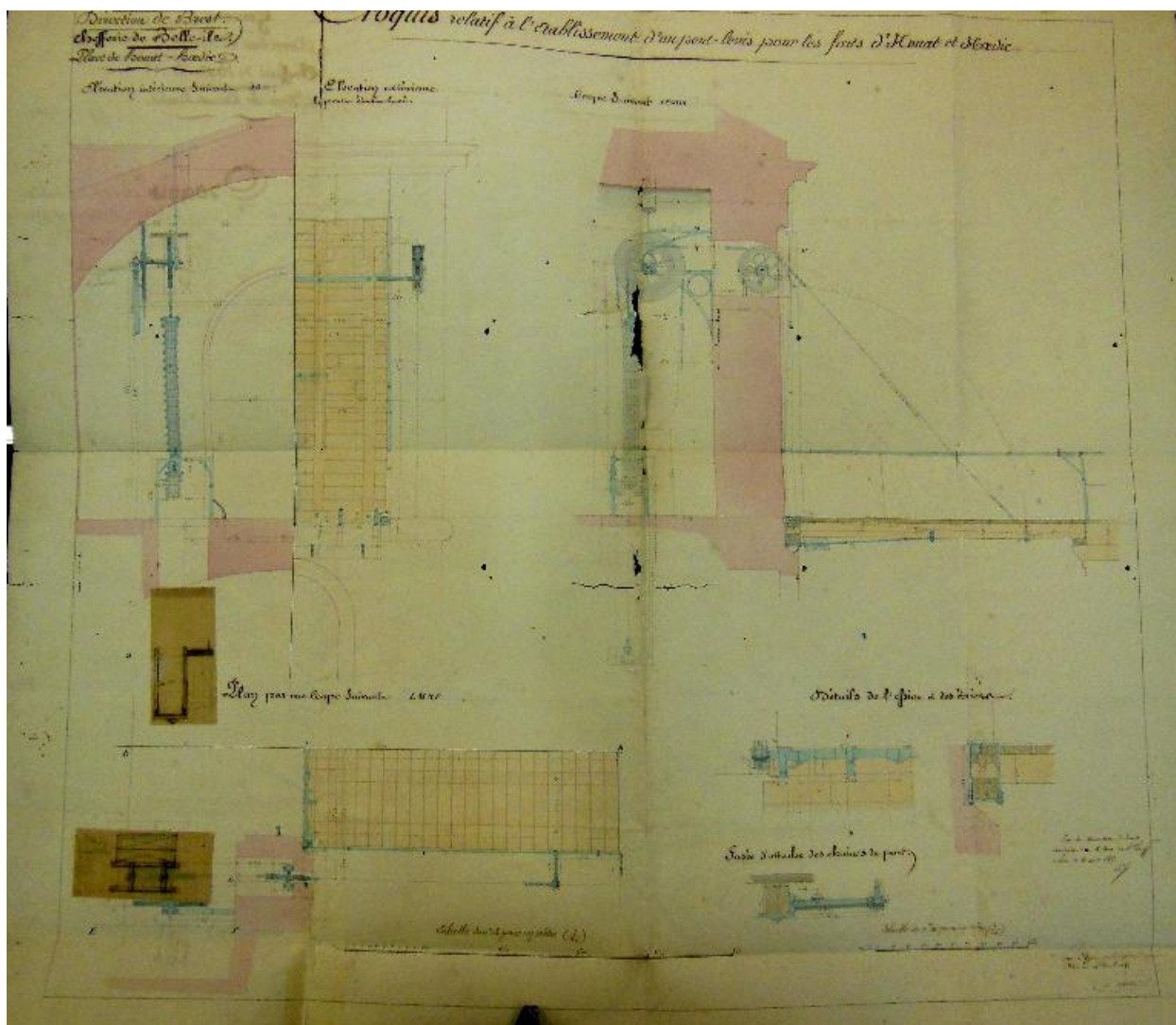
- **4 S3 3. Croquis n° 1 annexé à l'avis du Comité des fortifications du 16 février 1855, achever le fort de Houat, construire les latrines de la caserne.**
Service historique de la Défense, Département Marine, Lorient. Archives de la Place et du Génie de Belle-Île-en-Mer ; Sous-série 4 S3, archives de la Place de Houat-Hoedic : 4 S3 3, documents en provenance du Comité des fortifications. **Croquis n° 1 annexé à l'avis du Comité en date du 16 février 1855, achever le fort de Houat, construire les latrines de la caserne.**
Service Historique de la Défense de Lorient : 4 S3 3

IVR53_20175606873NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



4 S3 3. Place de Houat-Hoedic, croquis relatif à l'établissement d'un pont-levis dans les forts de Houat et d'Hoedic, 14 avril 1855.

Référence du document reproduit :

- **4 S3 3. Place de Houat-Hoedic, croquis relatif à l'établissement d'un pont-levis dans les forts de Houat et d'Hoedic, 14 avril 1855.**

Service historique de la Défense, Département Marine, Lorient. Archives de la Place et du Génie de Belle-Île-en-Mer ; Sous-série 4 S3, archives de la Place de Houat-Hoedic : 4 S3 5, Projets, Houat. **Direction du Génie de Brest, Place de Houat-Hoedic, croquis relatif à l'établissement d'un pont-levis dans les forts de Houat et d'Hoedic, 14 avril 1855.**

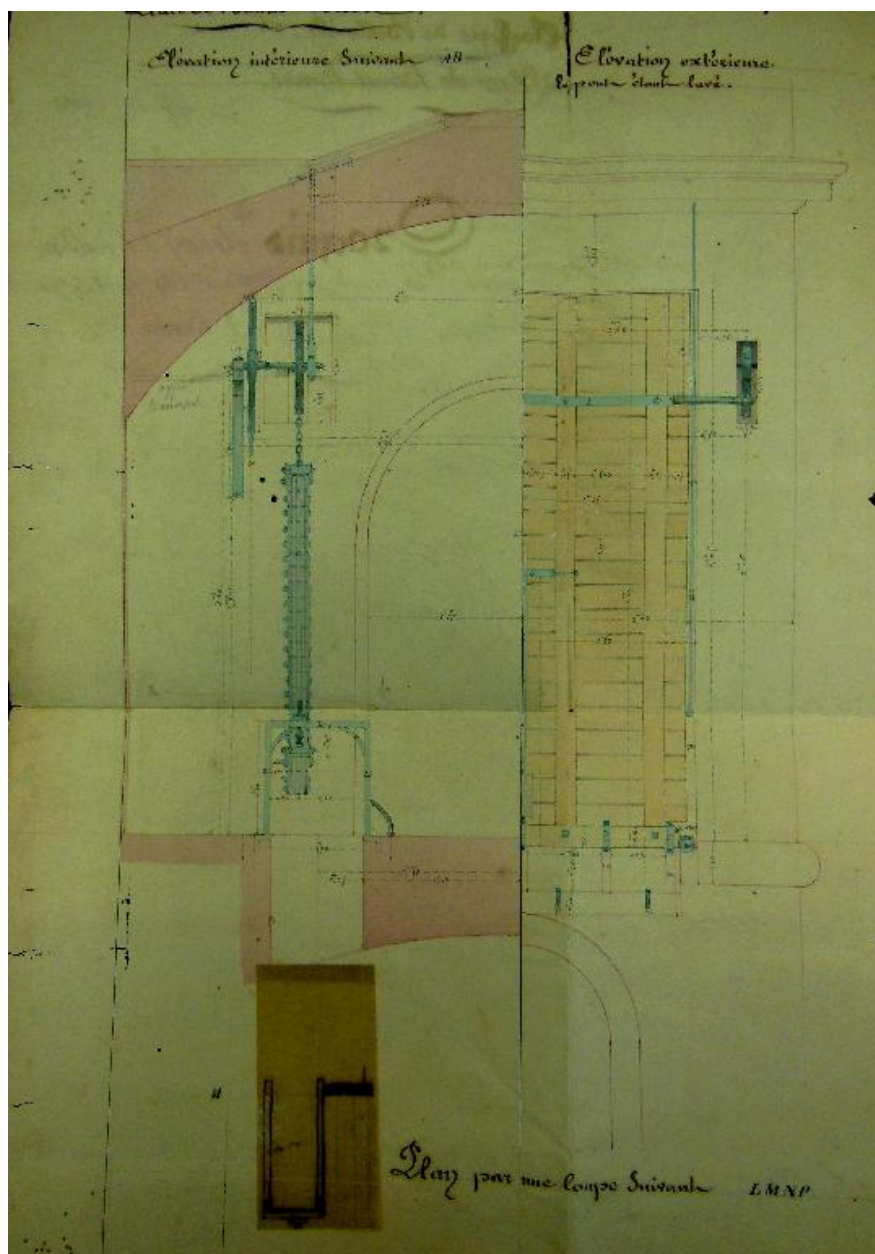
Service Historique de la Défense de Lorient : 4 S3 5

IVR53_20175606877NUCA

Auteur de l'illustration : Lionel Duigou

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



4 S3 3. Place de Houat-Hoedic, croquis relatif à l'établissement d'un pont-levis dans les forts de Houat et d'Hoedic, 14 avril 1855.

Référence du document reproduit :

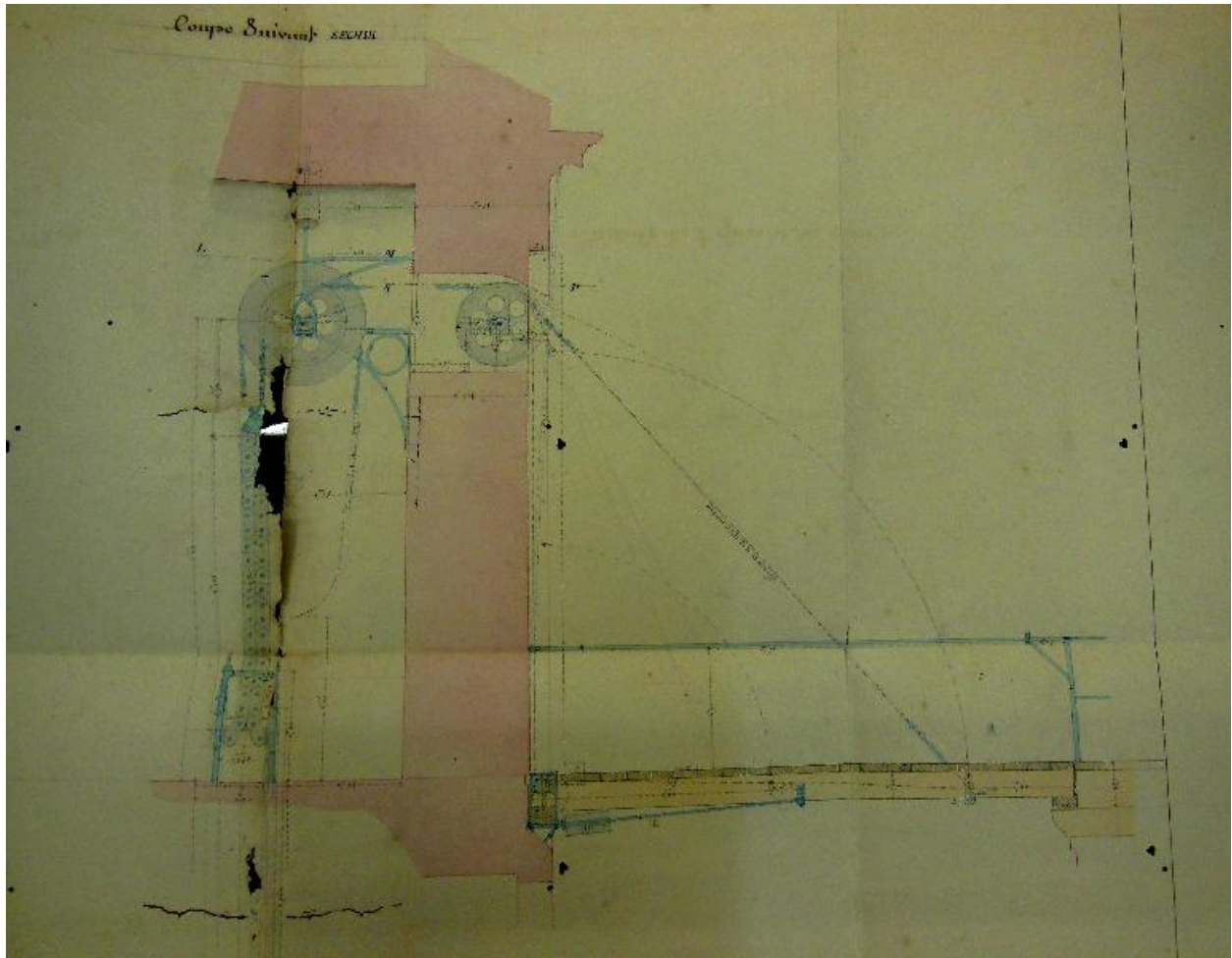
- **4 S3 3. Place de Houat-Hoedic, croquis relatif à l'établissement d'un pont-levis dans les forts de Houat et d'Hoedic, 14 avril 1855.**
Service historique de la Défense, Département Marine, Lorient. Archives de la Place et du Génie de Belle-Île-en-Mer ; Sous-série 4 S3, archives de la Place de Houat-Hoedic : 4 S3 5, Projets, Houat. **Direction du Génie de Brest, Place de Houat-Hoedic, croquis relatif à l'établissement d'un pont-levis dans les forts de Houat et d'Hoedic, 14 avril 1855.**
Service Historique de la Défense de Lorient : 4 S3 5

IVR53_20175606878NUCA

Auteur de l'illustration : Lionel Duigou

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



4 S3 3. Place de Houat-Hoedic, croquis relatif à l'établissement d'un pont-levis dans les forts de Houat et d'Hoedic, 14 avril 1855.

Référence du document reproduit :

- **4 S3 3. Place de Houat-Hoedic, croquis relatif à l'établissement d'un pont-levis dans les forts de Houat et d'Hoedic, 14 avril 1855.**

Service historique de la Défense, Département Marine, Lorient. Archives de la Place et du Génie de Belle-Île-en-Mer ; Sous-série 4 S3, archives de la Place de Houat-Hoedic : 4 S3 5, Projets, Houat. **Direction du Génie de Brest, Place de Houat-Hoedic, croquis relatif à l'établissement d'un pont-levis dans les forts de Houat et d'Hoedic, 14 avril 1855.**

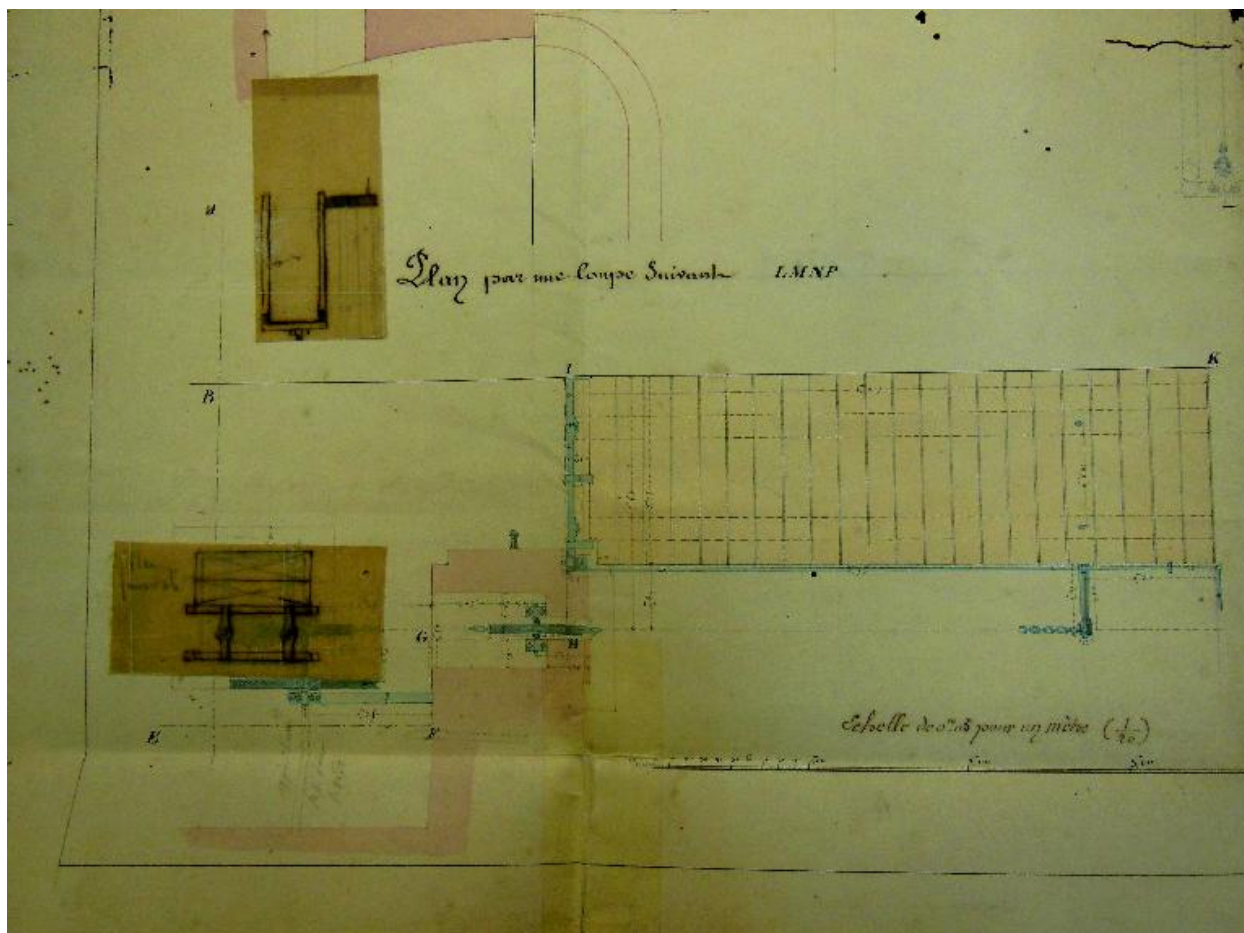
Service Historique de la Défense de Lorient : 4 S3 5

IVR53_20175606879NUCA

Auteur de l'illustration : Lionel Duigou

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



4 S3 3. Place de Houat-Hoedic, croquis relatif à l'établissement d'un pont-levis dans les forts de Houat et d'Hoedic, 14 avril 1855.

Référence du document reproduit :

- **4 S3 3. Place de Houat-Hoedic, croquis relatif à l'établissement d'un pont-levis dans les forts de Houat et d'Hoedic, 14 avril 1855.**

Service historique de la Défense, Département Marine, Lorient. Archives de la Place et du Génie de Belle-Île-en-Mer ; Sous-série 4 S3, archives de la Place de Houat-Hoedic : 4 S3 5, Projets, Houat. **Direction du Génie de Brest, Place de Houat-Hoedic, croquis relatif à l'établissement d'un pont-levis dans les forts de Houat et d'Hoedic, 14 avril 1855.**

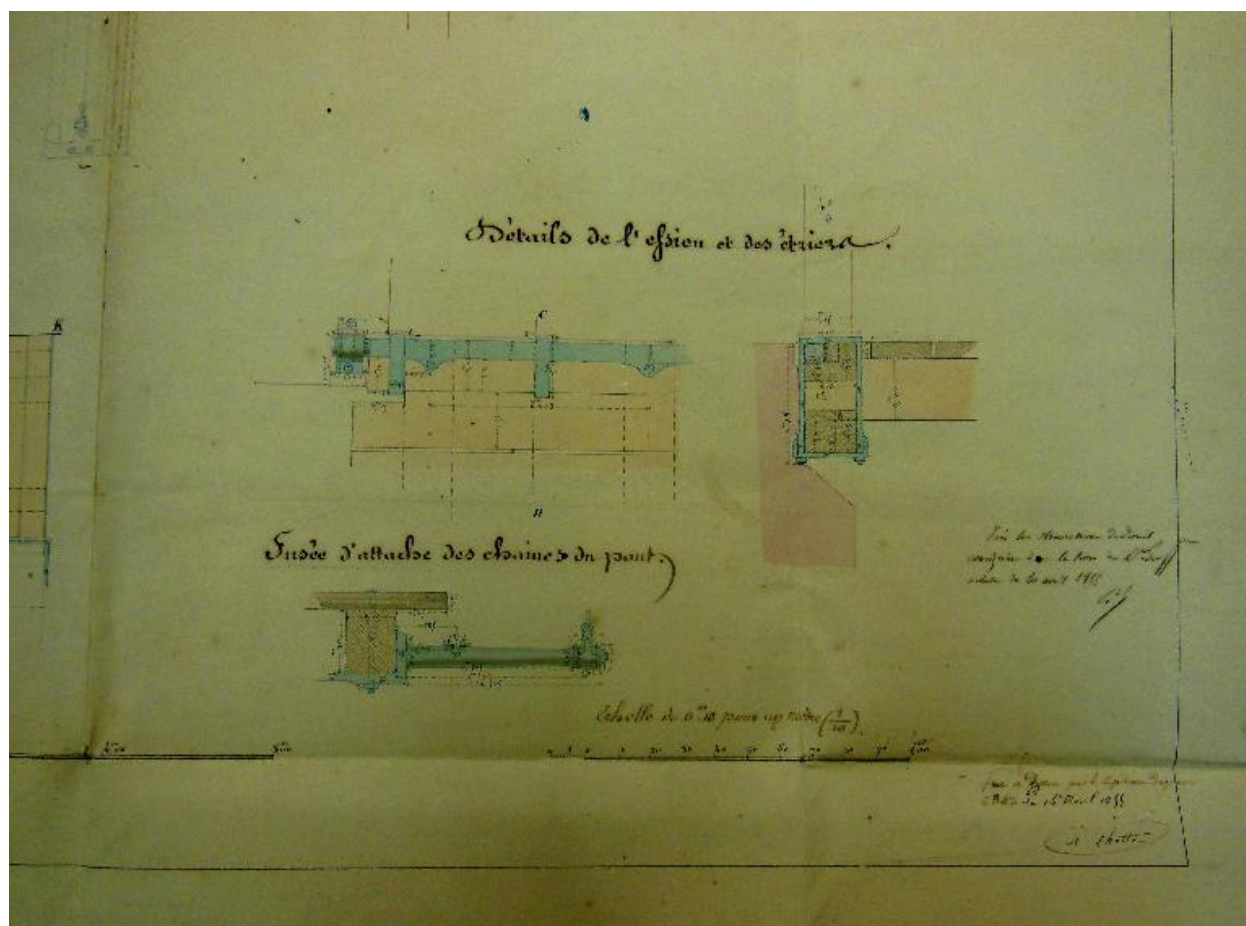
Service Historique de la Défense de Lorient : 4 S3 5

IVR53_20175606880NUCA

Auteur de l'illustration : Lionel Duigou

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



4 S3 3. Place de Houat-Hoedic, croquis relatif à l'établissement d'un pont-levis dans les forts de Houat et d'Hoedic, 14 avril 1855.

Référence du document reproduit :

- **4 S3 3. Place de Houat-Hoedic, croquis relatif à l'établissement d'un pont-levis dans les forts de Houat et d'Hoedic, 14 avril 1855.**

Service historique de la Défense, Département Marine, Lorient. Archives de la Place et du Génie de Belle-Île-en-Mer ; Sous-série 4 S3, archives de la Place de Houat-Hoedic : 4 S3 5, Projets, Houat. **Direction du Génie de Brest, Place de Houat-Hoedic, croquis relatif à l'établissement d'un pont-levis dans les forts de Houat et d'Hoedic, 14 avril 1855.**

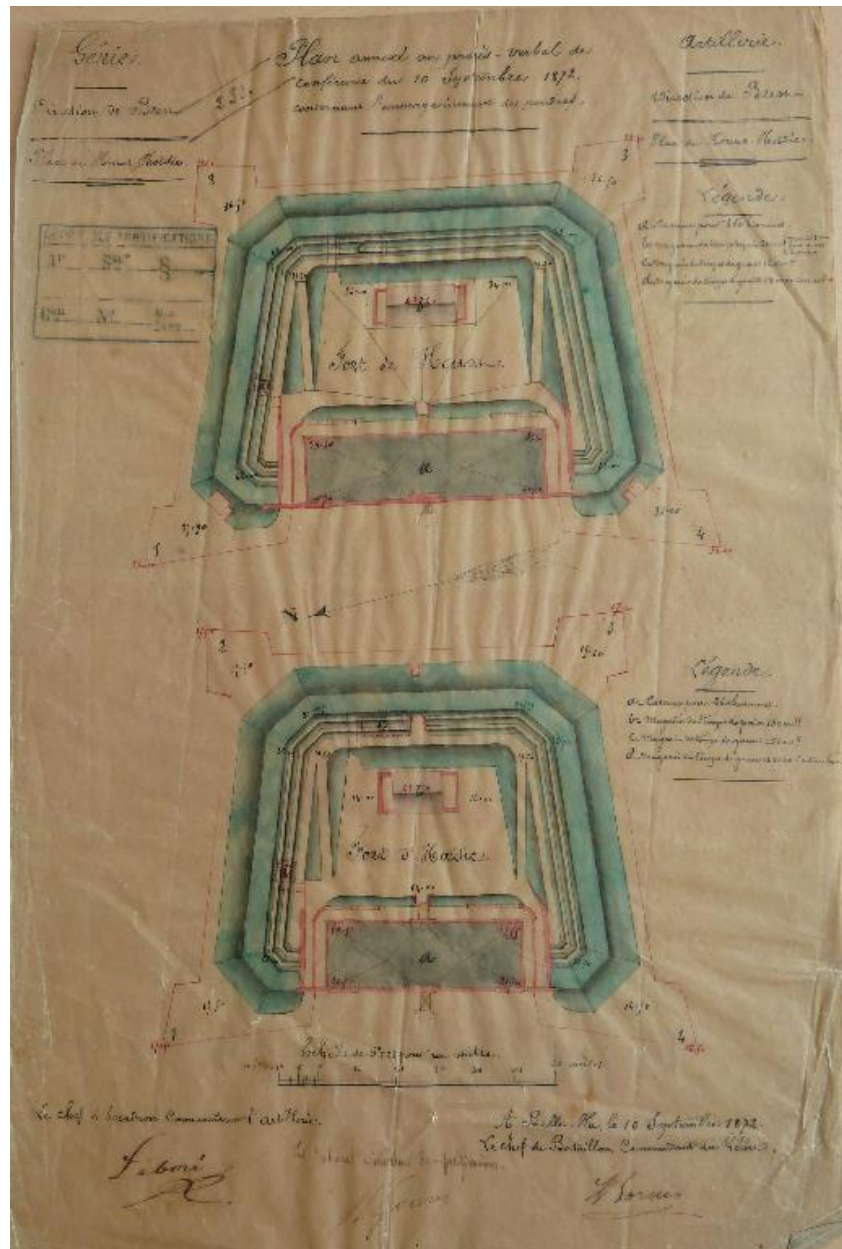
Service Historique de la Défense de Lorient : 4 S3 5

IVR53_20175606881NUCA

Auteur de l'illustration : Lionel Duigou

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1 VH 881. Place de Houat-Hoedic, plan annexé au procès-verbal de conférence du 10 septembre 1872 concernant l'emmagasinement des poudres.

Référence du document reproduit :

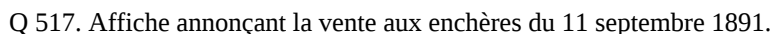
- 1 VH 881. Place de Houat-Hoedic, plan annexé au procès-verbal de conférence du 10 septembre 1872 concernant l'emmagasinement des poudres.**
 Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 881, Place de Houat-Hoedic, projets et dépenses annuels, 1863-1875.
Direction du Génie de Brest, Place de Houat-Hoedic, plan annexé au procès-verbal de conférence du 10 septembre 1872 concernant l'emmagasinement des poudres.
 Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 881

IVR53_20175606870NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

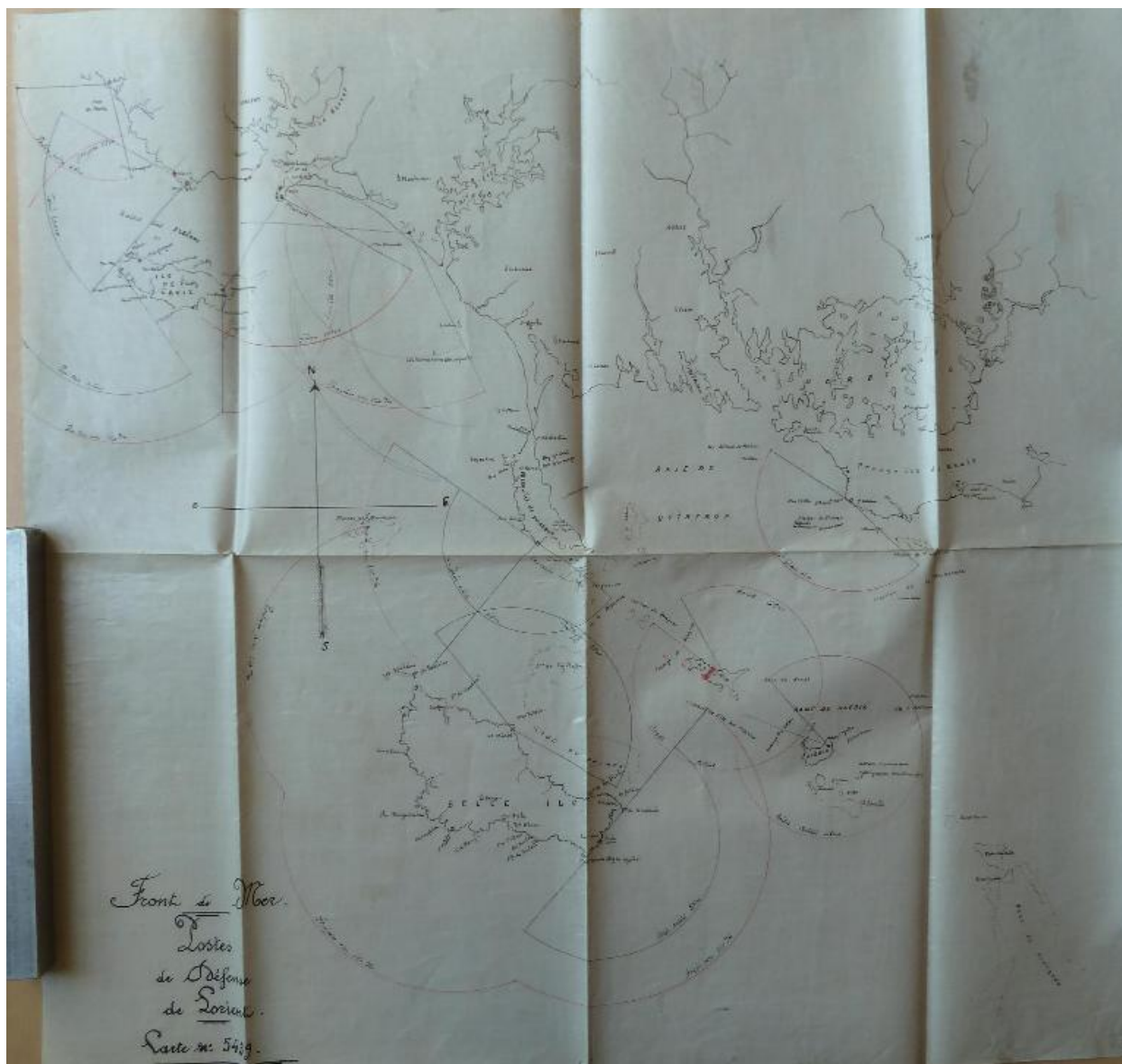
(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



- **Q 517. Affiche annonçant la vente aux enchères du 11 septembre 1891.**
Archives départementales du Morbihan. Série Q, Domaines : Q 517 [cote provisoire], Belle-Île, 1890-1980.
Affiche annonçant la vente aux enchères du 11 septembre 1891.
Archives départementales du Morbihan : Q 517

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



SS EE 22. Cartes des postes de défense (PDCSM) de Lorient, 1918.

Référence du document reproduit :

- **SS EE 22. Cartes des postes de défense (PDCSM) de Lorient, 1918.**
Service historique de la Défense, Département Marine, Vincennes. Archives de la Première Guerre mondiale ;
Sous-série SS EE, Etat-major général, 5e section (défense du littoral) : SS EE 22, défense du littoral du 3e
arrondissement maritime. **Cartes des postes de défense (PDCSM) de Lorient, 1918.**
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SS EE 22

IVR53_20175607386NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

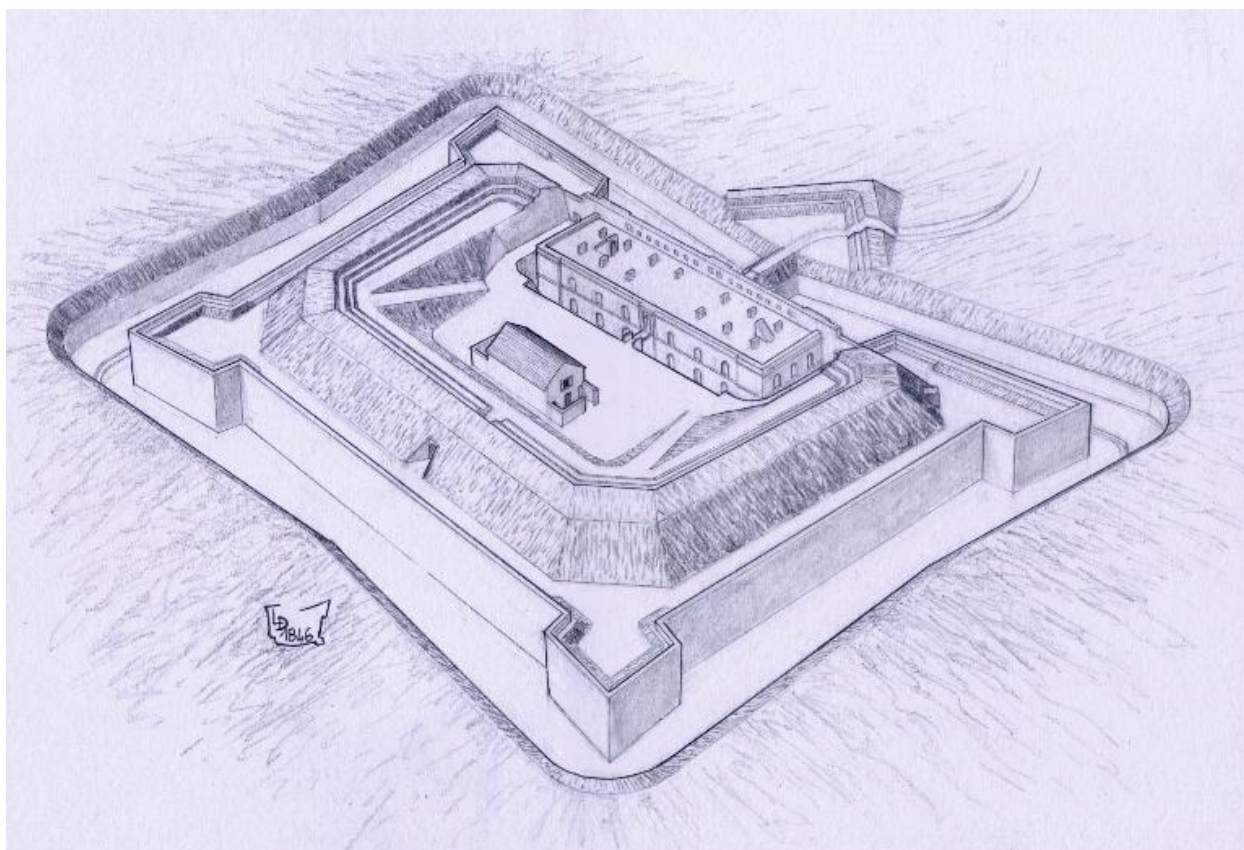
(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Référence du document reproduit :

- IVR53_20175607387NUCA
Auteur de l'illustration : Patrick Jadé
(c) Service historique de la Défense
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



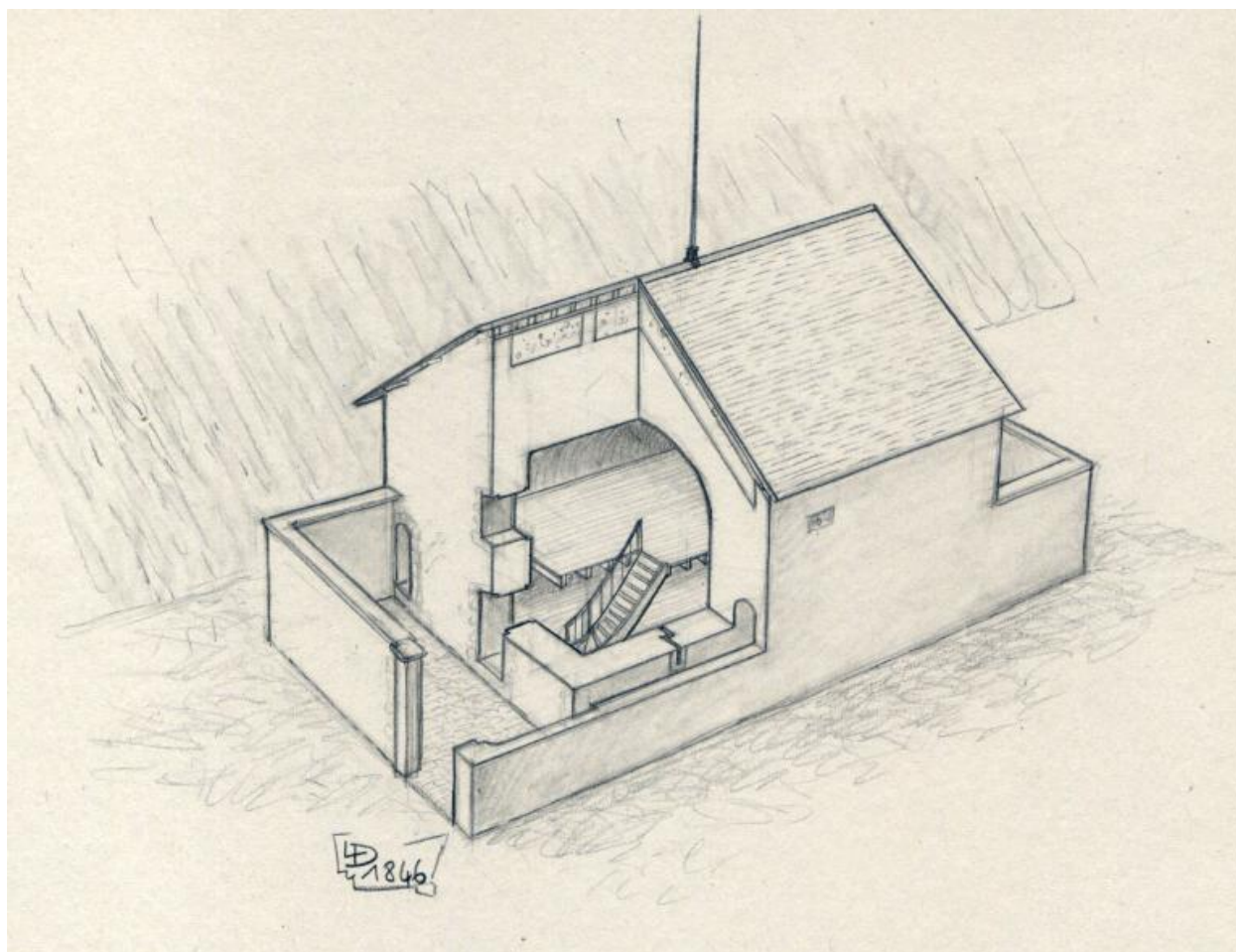
Île-d'Houat, fort central, évocation vers 1870, par Lionel Duigou.

IVR53_20175608641NUCY

Auteur du document reproduit : Lionel Duigou

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Île-d'Houat, fort central, magasin à poudre, évocation vers 1870, par Lionel Duigou.

IVR53_20175608642NUCY

Auteur du document reproduit : Lionel Duigou

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Île-d'Houat, fort central, front sud.

IVR53_20165606082NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

Date de prise de vue : 2014

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Île-d'Houat, fort central, fronts ouest et sud.

IVR53_20165606083NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

Date de prise de vue : 2014

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Île-d'Houat, fort central, front ouest.

IVR53_20165606084NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

Date de prise de vue : 2014

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Île-d'Houat, fort central, emplacement de la caserne et magasin à poudre.

IVR53_20165606085NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

Date de prise de vue : 2016

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Île-d'Houat, fort central, cour et magasin à poudre.

IVR53_20165606086NUCA

Auteur de l'illustration : Lionel Duigou

Date de prise de vue : 2016

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Île-d'Houat, fort central, bastion sud-est.

IVR53_20165606087NUCA

Auteur de l'illustration : Lionel Duigou

Date de prise de vue : 2016

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Île-d'Houat, fort central, bastion nord-est.

IVR53_20165606088NUCA

Auteur de l'illustration : Lionel Duigou

Date de prise de vue : 2016

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Île-d'Houat, fort central, bastion nord-est et glacis.

IVR53_20165606089NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

Date de prise de vue : 2016

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Île-d'Houat, fort central, bastion nord-ouest.

IVR53_20165606090NUCA

Auteur de l'illustration : Lionel Duigou

Date de prise de vue : 2016

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Île-d'Houat, fort central, détail de l'arrête du bastion nord-ouest.

IVR53_20165606091NUCA

Auteur de l'illustration : Lionel Duigou

Date de prise de vue : 2016

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Île-d'Houat, fort central, borne de terrain militaire.

IVR53_20165606094NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

Date de prise de vue : 2016

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Île-d'Houat, fort central, borne de zone de servitudes militaires (dans le bourg).

IVR53_20165606092NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

Date de prise de vue : 2016

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Île-d'Houat, fort central, borne de zone de servitudes militaires.

IVR53_20165606093NUCA

Auteur de l'illustration : Lionel Duigou

Date de prise de vue : 2016

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation